

INTOSAI



# Revue

INTERNATIONALE  
de la vérification des comptes publics



Octobre 2007



#### Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*  
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*  
Faiza Kéfi, *Première Présidente, Cour des comptes de la Tunisie*  
David M. Walker, *Contrôleur général des États-Unis*  
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Contrôleur général du Venezuela*

#### Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

#### Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

#### Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)  
Elizabeth Singer (É.-U.)

#### Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)  
Khalid Bin Jamal (ASOSAI-Inde)  
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)  
Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)  
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)  
Khemais Hosni (Tunisie)  
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)  
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)  
U.S. Government Accountability Office (É.-U.)

#### Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

#### Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Árpád Kovács, *Président, Allami Számvevőszék, Hongrie, président*  
Arturo González de Aragón, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique, premier vice-président*  
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie saoudite, second vice-président*  
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*  
Henri Bruno Bessin, *Inspecteur général d'Etat, Burkina Faso*  
Paul R.S. Allsworth, *Directeur de la vérification, Bureau d'audit des Îles Cook*  
Vijayendra Nath Kaul, *Contrôleur et Auditeur général, Inde*  
Muneharu Otsuka, *Président, Conseil de contrôle, Japon*  
Yun-Churl Jeon, *Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée*  
Guillermo Argüello Poessy, *Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua*  
Juerger Kosmo, *Auditeur général, Riksrevisjonen, Norvège*  
Guilherme D'Oliveira Martins, *Président, Cour des comptes, Portugal*  
Albert Edwards, *Directeur de la vérification, Bureau national de l'audit, Saint-Kitts et Nevis*  
Faiza Kéfi, *Première Présidente, Cour des comptes, Tunisie*  
Sir John Bourn, *Contrôleur et Auditeur général, National Audit Office, Royaume-Uni*  
David M. Walker, *Contrôleur général, Government Accountability Office, États-Unis*  
Guillermo Ramirez, *Président, Cour des comptes, Uruguay*  
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Contrôleur général, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise l'avancement des procédés et techniques de vérification dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du

U.S. Government Accountability Office  
Room 7814, 441 G Street NW  
Washington, D.C. 20548  
É.-U.

Téléphone : 202 512-4707  
Fax : 202 512-4021  
Courriel : [intosaijournal@gao.gov](mailto:intosaijournal@gao.gov)

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. On la trouve sur le site Web de l'INTOSAI à [www.intosai.org](http://www.intosai.org). On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à [intosaijournal@gao.gov](mailto:intosaijournal@gao.gov).

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

## Table des matières

Éditorial .....	1
En bref .....	4
Nouveau cadre de normes professionnelles de l'INTOSAI .....	11
Examens de l'efficacité et évaluations des impacts.....	16
Harmonisation des normes d'audit financier .....	18
Publications à signaler .....	23
Dans le cadre de l'INTOSAI.....	24
Nouvelles de l'IDI.....	36
Événements de l'INTOSAI.....	39



## **Jørgen Kosmo**

*Auditeur général de la Norvège*

Comme mon adhésion à l'INTOSAI est assez récente, je me sens flatté et heureux d'avoir été appelé à contribuer à la *Revue*.

Au cours des années où j'ai siégé au Parlement de la Norvège, le gouvernement a approuvé une politique qui visait à accroître le recours aux diverses formes de soutien budgétaire pour l'aide au développement. Les autorités norvégiennes sont d'avis que l'harmonisation des pratiques des pays donateurs ne peut qu'augmenter l'efficacité avec laquelle l'aide est accordée; pour cette raison, elles s'efforcent de fonder leurs travaux sur la Déclaration de Paris<sup>1</sup>. La Norvège est bien consciente des contraintes que l'ancienne structure, selon laquelle chaque partenaire d'aide au développement appliquait ses propres systèmes, méthodes comptables et exigences redditionnelles, imposait aux bénéficiaires.

Le processus de soutien budgétaire pose à l'auditeur du pays donateur des défis qui diffèrent de ceux inhérents aux anciennes formes de soutien aux projets. Dans le cas du soutien budgétaire, les fonds versés par les donateurs sont mis en commun avec ceux du pays bénéficiaire et sont utilisés et comptabilisés au moyen des systèmes de ce dernier. Il devient alors impossible de retracer (ou d'auditer) les fonds fournis par un donateur en particulier en examinant un flux de trésorerie ou un compte particulier.

---

<sup>1</sup> La Déclaration de Paris, entérinée en mars 2005, est un accord international auquel une centaine de ministres, de responsables d'organismes et d'autres hauts fonctionnaires ont adhéré et en vertu duquel ils ont engagé leurs pays et leurs organismes à continuer à accroître les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion de l'aide axés sur les résultats, avec des mesures et des indicateurs qui peuvent être suivis.

Comme le stipule la Loi sur l'auditeur général de la Norvège, datée du 7 mai 2004, ma responsabilité consiste à garantir, au moyen de l'audit, de la surveillance et de l'encadrement, que les revenus de l'État sont perçus aux fins prévues et que les ressources et les actifs de l'État sont utilisés et gérés conformément à des principes financiers judiciaires et aux décisions et intentions du Parlement de la Norvège.

Quand il est impossible de suivre le cheminement des fonds jusqu'à leur utilisation finale comme dépense autorisée par le Parlement de la Norvège (comme nous pourrions le faire dans le cas d'une entité auditée norvégienne), nous tentons d'obtenir une assurance par d'autres moyens ou canaux. C'est ainsi que la collaboration avec d'autres ISC et l'utilisation de leurs travaux sont devenues partie intégrante de nos méthodes d'audit dans le domaine de l'aide au développement.

Pour mon bureau d'audit, une telle façon de procéder n'est pas nouvelle, car il nous est déjà arrivé d'effectuer des audits conjoints avec d'autres ISC. Cependant, en 2000, le ministre de l'aide au développement de l'époque a pressé mon bureau de réunir des représentants d'ISC de même sensibilité dans le but de tenter de définir, ensemble, des exigences en matière de rapport qui satisferaient tous les pays donateurs concernés et leurs auditeurs. Nous avons été invités, en outre, à examiner la mesure dans laquelle les ISC pouvaient harmoniser et coordonner leurs travaux en vue d'alléger le fardeau qui pèse sur les autorités et les ISC des pays bénéficiaires.

Ce projet a été lancé sous le nom de coopération Utstein, mais il a été renommé par la suite harmonisation des pratiques d'audit à l'étranger (HPAE). Un article à ce sujet a été rédigé par la Cour des comptes des Pays-Bas et publié dans la *Revue* en avril 2005.

Composé au départ d'un groupe passablement restreint d'ISC, le projet HP AE bénéficie maintenant d'une vaste participation et de méthodes de travail bien définies. Des groupes d'ISC sont établis au sein de l'HPAE pour effectuer des examens et des audits, puis pour rendre compte de leurs constatations au groupe élargi. Il revient ensuite à chaque ISC d'utiliser ces constatations à bon escient. Cette façon de procéder permet à bon nombre d'ISC d'obtenir des renseignements pouvant constituer des éléments probants sans devoir mener les enquêtes elles-mêmes.

Une telle collaboration entre ISC dans ce domaine apportera, selon moi, non seulement des avantages, mais également quelques défis.

Auditer des fonds d'aide au développement est des plus exigeant, étant donné que l'entité contrôlée du pays donateur, en l'occurrence, dans le cas de mon bureau, le ministère des affaires étrangères et ses ambassades, n'utilise pas les fonds, mais les transfère plutôt à un autre utilisateur, un autre pays, à l'égard duquel nous ne détenons pas de mandat d'audit. L'entité auditée est chargée d'assurer un suivi et de contrôler l'utilisation des fonds. Quand plusieurs pays donateurs recourent au même mode de financement, ils sont appelés à assurer un suivi auprès des mêmes utilisateurs, ce qu'ils réalisent normalement en commun. En auditant concurremment plusieurs organismes de pays donateurs, les ISC tirent nettement parti d'un accès à une vaste information, car elles ont la possibilité de recueillir le point de vue des nombreux donateurs qui ont pu assurer un suivi directement sur d'importantes questions.

Même si les ISC fondent leurs travaux sur les normes et les lignes directrices en matière d'audit de l'INTOSAI, leurs objectifs et leurs méthodes peuvent différer. La plupart du temps, une collaboration entre ISC mènera à des échanges professionnels qui bénéficieront à chacune des parties concernées. À titre d'exemples, de tels échanges ont déjà porté sur la mesure dans laquelle nous devons suivre le cheminement des fonds versés et leur utilisation une fois qu'ils ont été intégrés aux fonds de l'autre pays et sur ce que nous entendons par éléments probants suffisants.

Les ISC disposent de ressources limitées. En collaborant avec ses pairs, chaque ISC devrait, théoriquement, utiliser des effectifs moindres pour une affectation. Je dis bien théoriquement parce que, selon l'expérience acquise jusqu'à maintenant, il semblerait que les préparatifs pour ces audits exigent du temps additionnel. Pour chaque élément de l'audit, que ce soit la méthode et l'objectif, le calendrier, la répartition des travaux et l'établissement du rapport, l'équipe doit donner son accord. De plus, comme ce ne sont pas toujours les mêmes ISC qui vont travailler ensemble, les préparatifs doivent être repris du début chaque fois. En contrepartie, toutefois, les participants au projet HPAE qui ne sont pas concernés par un audit en particulier vont recevoir automatiquement les résultats de celui-ci.

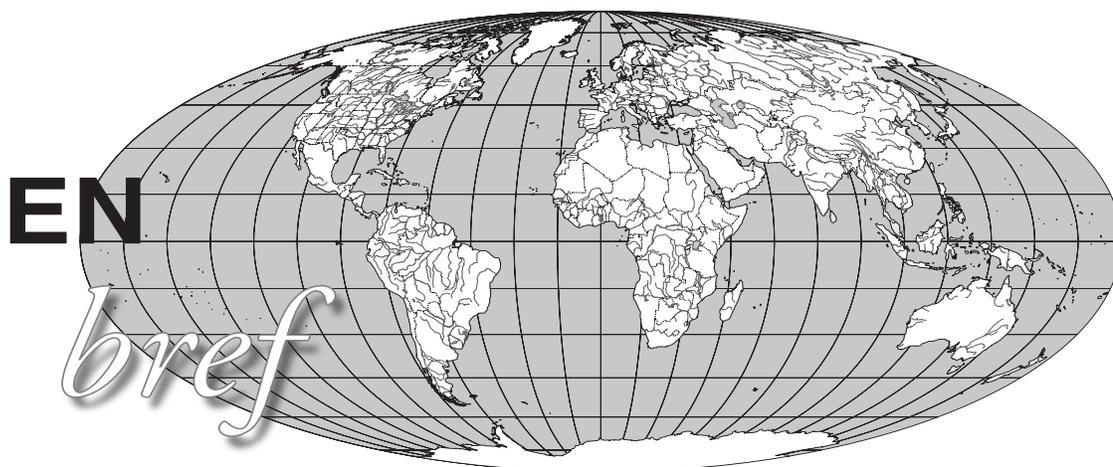
Jusqu'à présent, mes observations ont surtout porté sur les ISC de la collectivité des pays donateurs. La réalisation d'audits dans le domaine de l'aide au développement doit aussi exiger le concours de l'ISC du pays bénéficiaire, puisque cette dernière est l'auditeur des pouvoirs de dépenser. De façon générale, les organismes donateurs vont utiliser les rapports produits par les ISC des pays bénéficiaires pour justifier l'utilisation des fonds par la voie du système financier national. La participation active et volontaire de l'ISC du pays bénéficiaire apportera une contribution inestimable à l'exercice, sous la forme d'une information additionnelle et de connaissances locales que seule cette ISC peut communiquer. Par ailleurs, je crois que cette dernière peut à son tour tirer avantage des échanges avec les autres ISC, grâce à la mise en commun des expériences et des connaissances de chacune.

Une telle collaboration devrait également profiter aux autorités du pays bénéficiaire, étant donné qu'un seul groupe d'auditeurs exigera de leur temps et de leurs ressources aux fins de recueillir les éléments probants et les données contextuelles nécessaires.

Dans l'article sur le projet HPAE paru dans la *Revue* d'avril 2005, les auteurs font état de l'expérience favorable tirée de l'application de la méthode HPAE en Zambie. Dans cette foulée, une autre équipe a travaillé en Tanzanie, puis une autre planifie de se rendre dans un pays africain bénéficiaire d'un important soutien budgétaire direct afin de réaliser une mission d'audit ou un examen conjoint.

En conclusion, j'aimerais recommander fortement que les ISC ne cessent de collaborer dans tous les domaines où leurs intérêts sont mutuels et où une utilisation optimale des ressources peut être réalisée de cette façon. La mise en commun de l'information solidifiera les assises de nos rapports et nous confèrera une assurance accrue pour exprimer une opinion sur la question de savoir si les fonds ont été utilisés conformément aux décisions et aux intentions du Parlement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'auteur, à [riksrevisjonen@riksrevisjonen.no](mailto:riksrevisjonen@riksrevisjonen.no).



## *Argentine*

### **Programme de coopération en audit de performance avec le NAO du R.-U.**

L'ISC de l'Argentine a signé un accord avec le National Audit Office (NAO) du Royaume-Uni afin de perfectionner l'analyse par l'ISC de l'Argentine des techniques et des outils d'audit de performance reconnus mondialement. Cet accord prévoit un programme intensif d'une durée de deux ans dans le cadre duquel on intégrera les pratiques exemplaires et les méthodes les plus récentes aux audits de performance. La première phase du programme a pris fin en septembre 2007, avec la visite d'une équipe de spécialistes de l'audit de performance du NAO venue aider l'ISC de l'Argentine à évaluer les instruments d'analyse. Ces instruments seront appliqués et adaptés aux réalités nationales pendant le reste du programme. Selon M. Ed Humpherson, vérificateur général adjoint du NAO, « après deux semaines de réflexion sur les méthodes de travail, nous pouvons conclure que l'Argentine est un terreau propice à la production de rapports qui contribueront davantage à améliorer la gestion au sein du gouvernement et les services aux citoyens. »



Les représentants officiels de l'ISC de l'Argentine et du NAO discutent du programme de coopération à une réunion en Argentine, en septembre 2007.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec l'ISC de l'Argentine :

Fax : ++54 (11) 41 24-3731,  
41 24-3775

Courriel : [informacion@agn.gov.ar](mailto:informacion@agn.gov.ar)

Site Web : [www.agn.gov.ar](http://www.agn.gov.ar)

## Australie

### Examen annuel des 30 principaux projets d'immobilisations de la défense

Sur la recommandation de l'un des comités parlementaires australiens (le Comité conjoint des comptes publics et de l'audit), le Bureau de l'auditeur général de l'Australie (ANAO) a demandé une aide financière pour l'examen annuel des 30 principaux projets d'immobilisations dans le domaine de la défense. L'ANAO a la conviction que la surveillance continue de ces projets et un examen de chacun d'entre eux pourraient procurer des avantages substantiels à la défense, au Parlement et au pays, et c'est pourquoi il collabore avec l'Organisation du matériel de la défense de l'Australie à la préparation d'un rapport au Parlement. Ce rapport évaluera les 30 principaux projets de défense selon la capacité, le calen-

drier et les coûts. Il recensera aussi les aspects systémiques qui améliorent ou réduisent la performance.

### Projet d'aide à la formation avec l'Indonésie

L'ANAO et le Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie viennent de terminer la première année d'un programme d'aide de trois ans destiné à aider le Conseil à augmenter sa capacité d'exécuter des audits de performance et des audits d'états financiers.

Au cours de la première année, un atelier sur l'audit de performance a été offert à 20 employés du Conseil d'audit indonésien à Jakarta, en septembre 2006. De plus, des audits de performance pilotes ont été effectués ciblant 1) l'Administration foncière nationale (NLA), 2) le BR — l'agence responsable de la remise en état et de la

reconstruction d'Aceh après le tsunami de 2004 —, 3) les mesures prises pour maîtriser le virus de la grippe aviaire. Les équipes d'audit ont mené conjointement des travaux à Jakarta, en janvier et en mars 2007. L'équipe d'audit de la NLA a adopté la méthode d'audit de l'ANAO. Quatre auditeurs d'états financiers et deux auditeurs de performance du Conseil supérieur d'audit de l'Indonésie ont aussi été détachés à l'ANAO pour des périodes variant de sept à onze mois. Leur période de détachement ayant pris fin dernièrement, les quatre auditeurs d'états financiers sont retournés au Conseil supérieur d'audit de l'Indonésie.

Une aide financière a été accordée en vertu du Fonds de partenariat du gouvernement du Partenariat Australie-Indonésie pour la reconstruction et le développement administré par l'Australian Agency for International Development (AusAID).

Pour plus d'information, prière de communiquer avec l'ANAO :

Fax : ++61 (2) 62 73 5355

Courriel : [ag1@anao.gov.au](mailto:ag1@anao.gov.au)

Site Web : <http://anao.gov.au>



Les participants et les instructeurs à l'atelier sur l'audit de performance offert par l'ANAO au Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie, à Jakarta, en septembre 2006.

## Chine

### Publication du Rapport d'audit de 2006

En juin 2007, Li Jinhua, Contrôleur général du Bureau de contrôle national de Chine (BCNC), a présenté à Beijing son rapport d'audit sur l'exécution du budget central et les autres recettes et dépenses à l'occasion de la 28<sup>e</sup> session du Comité permanent du 10<sup>e</sup> Congrès national du peuple (CNP).

Selon ce rapport, l'audit du BCNC était axé sur la mise en application du budget central du ministère des Finances, l'exécution du budget par les ministères du gouvernement central et leurs organismes affiliés, la gestion et l'utilisation des fonds de la sécurité sociale, l'aide financière destinée aux

projets de protection de la forêt vierge, l'aide financière destinée aux personnes déplacées de la région du réservoir des Trois Gorges, la construction et la gestion des principaux projets de conservation de l'eau des Trois Gorges et des autoroutes à péage, les états des résultats des actifs de trois banques commerciales, la mise en œuvre de la reddition de comptes économique des dirigeants de huit entreprises centrales et la performance de cinq entreprises centrales. L'audit a permis de détecter des violations de la loi et des règlements et une gestion déficiente de la mise en application du budget central et des problèmes relatifs aux autres recettes et dépenses que l'on tentera de régler par une réforme continue et une gestion améliorée.

Les divers ministères et unités s'étaient employés à résoudre les problèmes relevés au cours de l'audit de l'année précédente et avaient amélioré 121 règles et règlements, conformément aux recommandations. Les constatations ont donné lieu au renvoi de 106 affaires criminelles graves aux organes judiciaires et au ministère chargé des mesures disciplinaires et de la supervision aux fins d'enquête et de règlement; 94 personnes ont été arrêtées, formellement accusées ou condamnées; 177 personnes ont fait l'objet de sanctions du parti ou du gouvernement. Le Conseil d'État a remis un rapport spécial au Comité permanent du CNP sur les mesures prises pour régler les problèmes cernés au cours de l'audit de l'année dernière.

### Publication d'un livre sur l'histoire de l'audit en Chine

En juillet 2007, on a annoncé au cours d'une conférence de presse tenue à Beijing, la publication du livre intitulé *History of Audit in China*, sous la direction de Li Jinhua, Contrôleur général de la Chine. (La version chinoise du livre a été publiée en 2003.) Conformément à la devise de l'INTOSAI « L'expérience mutuelle profite à tous », le BCNC a décidé de traduire le livre en anglais afin de partager son expérience en

audit avec ses pairs de l'étranger. M. Li enverra une copie de la version anglaise aux dirigeants de toutes les ISC membres de l'INTOSAI en 2007.

M. Li et des dizaines d'experts chinois en histoire et en finances ont collaboré pendant quatre ans à la recherche et à la sélection de documents. Ce travail monumental de recherche professionnelle et historique porte sur l'émergence et l'évolution de l'audit tout au long de chacune des périodes de l'histoire de la Chine, qui se déploie sur des milliers d'années.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le BCNC :

Fax : ++86 (10) 68 33 09 58  
 Courriel : [cnao@audit.gov.cn](mailto:cnao@audit.gov.cn)  
 Site Web : [www.cnao.gov.cn](http://www.cnao.gov.cn)

---

## États-Unis

### Publication des normes révisées d'audit pour le secteur public

M. David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis et dirigeant du Government Accountability Office (le GAO) des États-Unis, a publié les *Government Auditing Standards* (normes d'audit pour le secteur public) révisées en juillet 2007. Elles remplacent les normes révisées en 2003 et constituent une mise à jour de la révision de janvier 2007. Les normes — publiées pour la première fois en 1972 et appelées communément le livre jaune — s'appliquent aux entités fédérales et à toutes les organisations qui reçoivent des fonds fédéraux. La conformité aux normes d'audit du Contrôleur général est exigée par différentes lois pour l'audit des entités et des fonds fédéraux. De plus, de nombreuses administrations locales et d'État et d'autres entités, au pays et à l'étranger, ont adopté volontairement ces normes.

La révision de juillet 2007 introduit plusieurs changements fondamentaux qui renforcent les principes de trans-

parence et de reddition de comptes et forment le référentiel nécessaire à la qualité et à la valeur ajoutée des audits du gouvernement. Ainsi, le livre jaune fait une plus large place aux principes d'éthique, qui constituent la base, la discipline et la structure nécessaires à l'application des normes. Il précise les exigences qui s'appliquent au système de contrôle de la qualité d'un organisme d'audit et rend obligatoire la publication par les organismes d'audit externe des rapports récents d'examen par les pairs.

Les auditeurs du gouvernement doivent utiliser les *Government Auditing Standards* révisées en juillet 2007 jusqu'à ce que d'autres mises à jour et révisions soient effectuées.

Une version électronique de ce document se trouve sur le site Web du livre jaune du GAO à [www.gao.gov/govaud/ybk01.htm](http://www.gao.gov/govaud/ybk01.htm).

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le GAO :

Fax : ++(202) 512-4021  
 Courriel : [spel@gao.gov](mailto:spel@gao.gov)  
 Site Web : [www.gao.gov](http://www.gao.gov)

---

## Indonésie

### Accord de coopération avec les Cours des comptes de la Fédération de Russie

En septembre 2007, le Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie et les Cours des comptes de la Fédération de Russie ont signé un accord de coopération sur l'audit dans le secteur public. Les présidents de l'Indonésie et de la Fédération de Russie ont assisté à la signature de l'accord au palais présidentiel indonésien.

L'accord fournit un cadre dont l'objet est de renforcer la coopération mutuelle entre les deux ISC dans des domaines d'intérêt commun au moyen de la recherche et de l'audit menés en parallèle, de la formation, de colloques



Sergey Stepashine (assis, à gauche) et Anouar Nasution (assis, à droite) signent un accord de coopération sur l'audit dans le secteur public en présence des témoins, le Président de la Russie, M. Vladimir Poutine (à gauche) et le Président de l'Indonésie, M. Susilo Bambang Yudhoyono (à droite).

et d'autres modes d'échange d'information et d'expérience.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord, le Conseil supérieur a invité M. Stepashine à prononcer, le 7 septembre, une allocution publique sur la situation actuelle et les perspectives de l'audit externe à la Fédération de Russie. Plus de 175 participants représentant le Parlement, les ministères, les organismes chargés de l'exécution de la loi, les universités, les médias et d'autres groupes de la communauté indonésienne de la reddition de comptes étaient présents.

Le Conseil supérieur croit que l'accord de coopération aura des retombées importantes sur l'ensemble de la communauté de la reddition de comptes en Indonésie en faisant la promotion d'une saine gouvernance dans le secteur public.

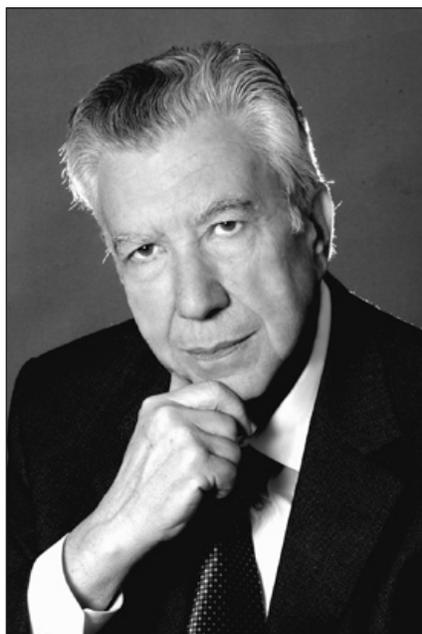
Pour plus d'information, prière de communiquer avec le Conseil supérieur :

Fax : ++62 (21) 572 - 0944  
 Courriel : [sekjen@bpk.go.id](mailto:sekjen@bpk.go.id),  
[asosai@bpk.go.id](mailto:asosai@bpk.go.id)  
 Site Web : [www.bpk.go.id](http://www.bpk.go.id)

## Italie

### Nouveau Président de l'ISC

En février 2007, M. Tullio Lazzaro a été nommé Président de la Cour des comptes, succédant ainsi au Président sortant, M. Francesco Staderini. Le Président est choisi parmi les présidents des Chambres et est nommé



Tullio Lazzaro

par le Président de la République sur la proposition du Président du Conseil exécutif des ministres.

M. Lazzaro a obtenu un diplôme universitaire en droit en 1957. Il a débuté sa carrière comme magistrat militaire en 1960, fonction qu'il a occupée jusqu'en 1963 où il est devenu magistrat de la Cour des comptes. De 1963 à 1975, il a été juge référendaire, sous-procureur général et directeur d'un audit a priori (pré-audit de la conformité des dépenses) au ministère de la Défense. Il a été nommé conseiller en 1975 et est devenu membre des Chambres unies de la Cour dont la responsabilité est d'auditer la gestion financière des organismes publics, des entreprises et des régions. M. Lazzaro était aussi responsable des audits a priori au ministère de la Justice et il assumait la présidence du Conseil des ministres. En 1995, il a été nommé Président de Chambre. À ce titre, il présidait la Chambre juridictionnelle de la région de la Lombardie, de même que la Chambre d'audit de conformité et la Chambre centrale d'audit de performance. En 2006, il a été nommé Vice-président, fonction qu'il a assumée en même temps que celle de Président de la Chambre centrale d'audit de performance.

M. Lazzaro a publié de nombreux essais et articles dans des revues spécialisées et a été maître de conférence en droit et en comptabilité publique dans un certain nombre d'universités italiennes.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec la Cour des comptes :

Fax : ++39 (06) 38 76 - 8011  
 Courriel : [ufficio.relations.internazionali@corteconti.it](mailto:ufficio.relations.internazionali@corteconti.it)  
 Site Web : [www.corteconti.it](http://www.corteconti.it)

## Lettonie

### Publication du Rapport annuel de 2006

En juillet 2007, le Bureau d'audit d'État (BAE) de la République de Lettonie a publié son rapport annuel de 2006. Ce rapport comprend cinq grandes sections : un profil du BAE, une discussion sur la mise en œuvre du plan de développement stratégique, les résultats des audits, l'information sur la communication et la coopération externes, et une discussion sur les secteurs prioritaires pour la prochaine année. Le rapport annuel montre comment les travaux effectués en 2006 ont contribué à l'atteinte des objectifs stratégiques à long terme du BAE. Il comprend aussi une évaluation de la mise en œuvre du plan de développement stratégique de 2006-2009, qui a été approuvé en janvier 2006. Le plan comprend trois secteurs de développement stratégique : renforcer le rôle d'auditeur externe, assurer le développement continu et enfin, planifier et gérer les ressources. Le rapport annuel est affiché à [www.lrvk.gov.lv/index.php?id=2264](http://www.lrvk.gov.lv/index.php?id=2264).

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le BAE :

Fax : ++371 (7) 01 76 73  
Courriel : [lrnk@lrnk.gov.lv](mailto:lrnk@lrnk.gov.lv)  
Site Web : [www.lrvk.gov.lv](http://www.lrvk.gov.lv)

## Malaisie

### Cours d'audit de performance du Programme de coopération technique

En décembre 2006, l'Académie nationale d'audit (ANA) du Ministère national d'audit de la Malaisie est devenue un fournisseur de cours dans le cadre du Programme de coopération technique de la Malaisie (PCTM) de l'Unité de planification économique du ministère du Premier ministre. En vertu de ce programme, l'ANA offrira annuellement un cours d'audit de performance qui

permettra d'acquérir des connaissances et des compétences en ce qui a trait aux principes fondamentaux, aux notions, aux méthodes et aux techniques de l'audit de performance. Le gouvernement malaisien remboursera le coût du cours.

Le premier cours d'audit de performance donné dans le cadre du PCTM a eu lieu du 18 au 29 juin 2007 à l'ANA. Les 27 participants venaient des pays suivants : Afghanistan, Bhoutan, Brunéi, Cambodge, Chine, Indonésie, Iran, Kirghizistan, Laos, Malaisie, Maurice, Mongolie, Népal, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Vietnam et Yémen. Les participants ont eu l'occasion de mettre en commun leurs idées et leurs expériences sur l'audit de performance et de constituer des réseaux.

En plus d'assister à des exposés, de prendre part à des discussions en groupe et d'analyser des études de cas, les participants ont assisté à des causeries afin de parfaire leur compréhension de l'audit de performance. Michael McFarlane, de l'Australian National Audit Office, a parlé de l'audit de performance dans le contexte australien. M. Tan Sri Hadenan bin A. Jalil, ancien Vérificateur général de Malaisie, et M. Hashim Mohamad, Vérificateur chef de groupe de Telekom Malaysia Berhad, ont aussi fait part de leurs expériences aux participants. Au cours de leur séjour de deux semaines en Malaisie, les participants ont fait plus ample connaissance avec le pays et sa culture en visitant divers lieux d'inté-

rêt et en participant à un programme d'accueil.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le Ministère national d'audit :

Fax : ++60 (3) 88 88 97 01,  
88 88 30 84  
Courriel : [jbaudit@audit.gov.my](mailto:jbaudit@audit.gov.my),  
[ag@audit.gov.my](mailto:ag@audit.gov.my)  
Site Web : [www.audit.gov.my](http://www.audit.gov.my)

## Malte

### Le Bureau national d'audit de Malte célèbre son 10<sup>e</sup> anniversaire

Le Bureau national d'audit de Malte (BNA) a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire le 18 mai 2007 à l'occasion d'une conférence qui a réuni les hauts fonctionnaires de la fonction publique maltaise. À la lumière de la contribution passée de l'audit dans le secteur public, les participants ont exploré des moyens d'accroître cette contribution dans le futur.

Le Bureau de l'auditeur général et le BNA ont été créés par une modification de la Constitution de Malte et la promulgation, en juillet 1997, de la Loi sur l'auditeur général et le Bureau national d'audit, laquelle établissait les fonctions et les pouvoirs de l'auditeur général et conférait son indépendance au BNA, successeur du Ministère de l'audit, qui



Participants au cours d'audit de performance de l'ANA, en juin 2007, en Malaisie.

faisait alors partie du portefeuille des finances.

Dans son allocution d'ouverture, M. Anton Tabone, Président de la Chambre des représentants maltaise, a rappelé que le Comité des comptes publics (CCP) détient de vastes pouvoirs pour ce qui est d'enquêter sur les questions relatives aux comptes publics et décrit les rôles respectifs du Bureau national d'audit et du CCP.

L'Auditeur général, M. Joseph G. Galea, a brossé un tableau de l'évolution de l'audit du secteur public à Malte au cours de la dernière décennie, et souligné les changements sur le plan organisationnel qui ont consolidé le rôle du BNA en tant qu'institution d'audit professionnelle. L'Auditeur général a mentionné notamment le renforcement de la section de l'audit d'états financiers et de conformité, la mise sur pied de la section de l'audit de l'optimisation des ressources, le recrutement de personnel professionnel qualifié et expérimenté, la création d'une section des technologies de l'information et des communications (TIC) et, enfin, l'établissement de relations de travail harmonieuses avec le CCP. La participation active du BNA sur la scène internationale a rehaussé son profil à l'étranger et lui a permis d'échanger sur ses expériences en matière d'audit.

Des représentants du secteur public maltais et du Parlement et des invités de l'étranger ont aussi présenté des exposés. M. Michael Whitehouse, Vérificateur général adjoint du National Audit Office (NAO) du Royaume-Uni, a parlé des faits nouveaux dans l'audit dans le secteur public en Grande-Bretagne, en particulier des principaux éléments de la réforme du secteur public — prestation améliorée des services publics, atteinte des cibles prédéterminées par les ministères, et tenue à jour des compétences et des capacités de l'ensemble des fonctionnaires —, ainsi que de la réaction de l'ISC du Royaume-Uni à ces changements.

M. Hubert Weber, Président de la Cour des comptes européenne (CCE), a décrit le rôle et la philosophie de la CCE et examiné sa relation avec les institutions d'audit publiques des États membres de la Communauté européenne. Il a aussi fait état de la recherche intensive de secteurs d'intérêt communs avec les institutions d'audit nationales entreprise par l'intermédiaire du Comité de contact des présidents des ISC de l'Union européenne.

Tous les faits nouveaux des dix dernières années, d'ordre légal et organisationnel, survenus au sein du Bureau national d'audit doivent être considérés dans un contexte de développement national faisant partie d'une vaste initiative de renouvellement du secteur public de Malte.

Les exposés présentés à la conférence peuvent être téléchargés du site Web du Bureau national d'audit, sous « Tenth Anniversary Conference ».

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le Bureau national d'audit :

Fax : ++356 21 22 07 08  
Courriel : [joseph.g.galea@gov.mt](mailto:joseph.g.galea@gov.mt)  
Site Web : [www.nao.gov.mt](http://www.nao.gov.mt)

## Népal

### Le Comité des comptes publics demande aux ministères de répondre au Rapport annuel de l'ISC

En juin 2007, les membres du Comité des comptes publics (CCP) du Parlement du Népal ont rencontré les représentants des dix ministères qui, selon le rapport annuel de l'Auditeur général de 2006, présentaient le plus grand nombre d'opérations irrégulières et d'arriérés. Six ministres principaux étaient présents. Au cours de la réunion, les membres du CCP ont discuté du rapport et demandé aux chefs comptables d'expliquer ce qu'ils comp-

taient faire pour corriger les nombreux arriérés et opérations irrégulières. Le Président du CCP a aussi demandé aux ministres et aux secrétaires de prendre des mesures concrètes pour régler les problèmes et indiqué qu'il prévoyait tenir de nouvelles rencontres.

Cette réunion faisait suite à la visite, en mai 2007, du CCP au Bureau de l'auditeur général (BAG), au cours de laquelle les membres du Comité ont rencontré l'Auditeur général par intérim et des cadres supérieurs du BAG. Le Président du CCP a demandé que les auditeurs fassent rapport à ce sujet dès que possible afin que les autorités puissent agir promptement et améliorer la discipline financière.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le BAG :

Fax : ++977 (1) 426 27 98  
Courriel : [oagnep@ntc.net.np](mailto:oagnep@ntc.net.np),  
[infoag@most.gov.np](mailto:infoag@most.gov.np)  
Site Web : [www.oagnepal.com](http://www.oagnepal.com)

## Pakistan

### Nouvel Auditeur général

En juillet 2007, M. Tanwil Ali Agha, est devenu le seizième Auditeur général du Pakistan, son prédécesseur, M. Muhammad Yunis Khan, ayant pris sa retraite. En sa qualité de dirigeant de l'ISC du Pakistan, M. Agha est chargé de superviser les activités financières des administrations fédérales et provinciales au nom de l'Assemblée législative. La Constitution lui confère le mandat de rendre compte à l'Assemblée législative de la transparence financière et des résultats des activités dans le secteur public.

M. Agha est entré au Service de l'audit et de la comptabilité du Pakistan en 1972. Il a occupé des postes clés au ministère des Finances pendant plus de 20 ans, notamment les postes de ministre plénipotentiaire de l'économie à l'Ambassade du Pakistan à Washington, D. C., de Directeur exécutif du

Conseil de direction de la Banque mondiale et de Secrétaire du ministère des Finances.

Son objectif est d'obtenir plus de transparence et une meilleure reddition de comptes en ce qui a trait à la gestion et aux activités dans l'ensemble des institutions publiques du Pakistan. Il souhaite aussi que le Pakistan prenne une part plus active aux échanges à l'occasion des rencontres professionnelles des organisations internationales et régionales des ISC.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le Bureau de l'auditeur général :

Fax : ++92 (51) 922 52 43,  
922 40 85

Courriel : [saipak@isb.comsats.net.pk](mailto:saipak@isb.comsats.net.pk)

---

## Russie

### 10<sup>e</sup> Anniversaire du *Bulletin de la Cour des comptes*

Octobre 2007 marque le 10<sup>e</sup> anniversaire de la publication du premier numéro du *Bulletin of the Accounts Chamber*, la publication mensuelle officielle de la Cour des comptes de la Fédération de Russie. Le *Bulletin* publie notamment de l'information sur les audits terminés, des opinions d'experts de la Cour des comptes, notamment celles qui portent sur les projets de lois fédéraux, des documents sur les méthodes et les analyses ainsi que de l'information sur les visites officielles et les voyages d'affaires du Président de la Cour des comptes et des membres du Collège. On y trouve des comptes rendus d'événements et de conférences scientifiques auxquels la Cour des comptes a participé à des activités du Conseil consultatif d'experts du Président de la Cour des comptes et de l'Institut de recherche sur l'analyse de systèmes d'État de la Cour des comptes.

Le *Bulletin* est distribué aux organes législatifs et exécutifs, aux institutions d'audit de la Russie et des autres pays membres de la Communauté des États indépendants. Le public peut aussi s'y abonner. Tous les numéros du *Bulletin of the Accounts Chamber* sont affichés sur le site Web de la Cour des comptes (<http://ach.ru>). Depuis 2002, le site Web diffuse aussi des résumés en anglais de tous les articles publiés. Plus d'un million de visiteurs ont exploré le site Web depuis sa création, en février 2001. Cette transparence encourage le contrôle externe indépendant et professionnel sur l'utilisation des fonds budgétaires en vue d'accroître la performance de l'organe exécutif. Le site informe aussi de façon objective les contribuables sur les résultats et la qualité des travaux des institutions publiques, de sorte qu'ils sont en mesure de vérifier si les fonds publics sont dépensés de manière efficace et efficiente.

La Cour des comptes amorcera bientôt un audit de système sur l'utilisation de 12 milliards de dollars américains de fonds budgétaires fédéraux affectés à la préparation des Jeux olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi. Quatre secteurs d'audit, dirigés par le Président de la Cour des comptes, M. Sergey Stepashine, exécuteront cet audit complexe. Le *Bulletin* communiquera les résultats de l'audit au Président, au gouvernement, au Parlement de la Fédération de Russie et au public.

Un sondage mené auprès des lecteurs et publié dans le *Bulletin* a révélé que les spécialistes (économistes, financiers et avocats) aussi bien que les citoyens russes ordinaires s'intéressent beaucoup aux activités non seulement de la Chambre des comptes, mais aussi des ISC de l'étranger et d'organisations internationales. Les responsables du *Bulletin* invitent tous les organismes à lui communiquer de l'information d'intérêt en matière d'audit pour publication.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec la Cour des comptes :

Fax : ++7 (495) 247 31 60

Courriel : [inorg@ach.gov.ru](mailto:inorg@ach.gov.ru),  
[intrel@ach.gov.ru](mailto:intrel@ach.gov.ru)

Site Web : [www.ach.gov.ru](http://www.ach.gov.ru)

---

## Correction

Dans la *Revue* d'octobre 2006, nous avons indiqué que M<sup>me</sup> Nafi Ngom Keita avait été nommée dirigeante de l'ISC du Sénégal. M. Abdou Bame Gueye est le Président de la Cour des comptes du Sénégal. M<sup>me</sup> Keita a été nommée vérificatrice générale du Sénégal et dirigeante de l'Inspectorat général d'État, organisme de surveillance interne du gouvernement du Sénégal.

## Nouveau cadre de normes professionnelles de l'INTOSAI

Kristoffer Blegvad, Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI

Tous les documents officiels de l'INTOSAI sur le rôle et le fonctionnement des ISC seront désormais répertoriés dans un nouveau cadre commun de Normes Internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI). Par ailleurs, les documents qui contiennent des lignes directrices sur le fonctionnement des autorités administratives seront appelés Guides sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI (INTOSAI GOV). Tous les documents seront systématiquement numérotés selon un ensemble de principes de classification; et un nouveau site Web ([www.issai.org](http://www.issai.org)) a été lancé pour permettre aux vérificateurs du monde entier de pouvoir consulter facilement les normes et les lignes directrices de l'INTOSAI. Voici, en gros, la proposition sur le cadre de normes professionnelles de l'INTOSAI qui sera présentée par la Commission des normes professionnelles (CNP) de l'INTOSAI en vue d'être adoptée lors du XIX<sup>e</sup> INCOSAI, à Mexico, en novembre 2007.

Le nouveau cadre incarne un des grands objectifs définis aux termes de l'Objectif 1 du plan stratégique de l'INTOSAI de 2004-2010. La proposition qui sera présentée est l'aboutissement de trois ans de préparation par le Comité de pilotage de la CNP et des nombreux commentaires constructifs recueillis auprès des ISC du monde entier. Un exposé-sondage a été envoyé à tous les membres de l'INTOSAI lorsque la CNP a mené une enquête sur la nécessité d'instaurer des normes professionnelles (voir « L'élaboration de normes et de lignes directrices internationales à l'intention des ISC » dans la livraison de la *Revue* de juillet 2007). Le site Web donnera un meilleur aperçu de toutes les ISSAI et des INTOSAI GOV qui sont actuellement en vigueur et des informations sur de nouvelles ISSAI qui sont en chantier. Le nouveau système de numérotation précisera la hiérarchie des documents et permettra de mieux comprendre comment chacun des documents s'intègre dans le cadre général. La numérotation aidera aussi les utilisateurs à citer avec précision les documents de référence dans les divers documents qu'ils établissent et à savoir si les nouveaux documents publiés complètent ou remplacent ceux qui sont déjà en vigueur. La proposition s'inscrit donc dans le principe souvent énoncé dans l'avant-propos des documents de l'INTOSAI — les lignes directrices sont des documents en évolution qui sont continuellement perfectionnées et redéfinies et qui doivent être lues et appliquées dans le contexte de toutes les lignes directrices applicables. Tous les documents seront diffusés dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI par les commissions et les groupes de travail responsables — prêts à être imprimés et appliqués.

### Les ISSAI et les INTOSAI GOV

Même s'il reste encore à faire au cours des trois prochaines années, plusieurs documents utiles se trouvent déjà sur le site Web des ISSAI. Comme l'indique le tableau 1, la *Déclaration de Lima* (qui deviendra la première ISSAI) occupe le sommet de la hiérarchie. Au deuxième niveau du cadre de l'INTOSAI, les ISSAI couvriront les conditions préalables au fonctionnement et à la conduite professionnelle des ISC. La première ISSAI de ce niveau sera la nouvelle *Déclaration de Mexico sur l'indépendance* (ISSAI 10) proposée par la Sous-commission sur l'indépendance de la CNP. Le *Code de déontologie* de l'INTOSAI (ISSAI 30) sera aussi classé à ce niveau.

**Tableau 1 : Cadre de normes professionnelles de l'INTOSAI**

<b>NORMES INTERNATIONALES DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE</b>	
Niveau 1	Principes fondateurs
ISSAI 1	<i>Déclaration de Lima</i>
Niveau 2	Conditions préalables au fonctionnement des ISC
ISSAI 10	<i>Déclaration de Mexico sur l'indépendance (INCOSAI 2007)</i>
ISSAI 11	<i>Lignes directrices de l'INTOSAI et pratiques exemplaires liées à l'indépendance des ISC (INCOSAI 2007)</i>
ISSAI 20	<i>Principes of Transparency and Accountability (prévu pour 2010)</i>
ISSAI 30	<i>Code de déontologie</i>
ISSAI 40	<i>Audit Quality (prévu pour 2010)</i>
Niveau 3	Principes fondamentaux de contrôle
ISSAI 100	<i>Postulats de base (normes de contrôle de l'INTOSAI)</i>
ISSAI 200	<i>Principes généraux (normes de contrôle de l'INTOSAI)</i>
ISSAI 300	<i>Normes d'application (normes de contrôle de l'INTOSAI)</i>
ISSAI 400	<i>Normes des rapports (normes de contrôle de l'INTOSAI)</i>
ISSAI 500-900	<i>Réservés pour les principes à venir</i>
Niveau 4	Directives de contrôle
<b>Lignes directrices de mise en œuvre</b>	
ISSAI 1000–2999	Lignes directrices pour l'audit financier (en chantier, y compris des lignes directrices fondées sur les normes internationales d'audit)
ISSAI 3000-3999	Lignes directrices relatives à la vérification de résultats
ISSAI 4000-4999	Lignes directrices pour l'audit de conformité (en chantier)
<b>Lignes directrices consacrées à des sujets spécifiques</b>	
ISSAI 5000-5099	Institutions internationales
ISSAI 5100-5199	Contrôle des activités à caractère environnemental
ISSAI 5200-5299	Privatisation
ISSAI 5300-5399	Contrôle de la technologie d'information
ISSAI 5400-5499	Contrôle de la dette publique
<b>GUIDE SUR LA BONNE GOUVERNANCE DE L'INTOSAI</b>	
INTOSAI GOV 9100-9199	Normes de contrôle interne
INTOSAI GOV 9200-9299	Normes comptables

Source : Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI

Le troisième niveau de la hiérarchie — qui se signale par des nombres de trois chiffres — concerne les principes fondamentaux de contrôle. Il comprend les quatre chapitres des *Normes de contrôles de l'INTOSAI*, qui seront divisés en quatre documents distincts numérotés de 100 à 400. La proposition de la Commission ne prévoit pas de changement au contenu de ces normes.

Le quatrième niveau de la hiérarchie réunira toutes les lignes directrices établies par les sous-commissions de la CNP et les *task force* et les groupes de travail de l'INTOSAI, aux termes de l'objectif 3. Il s'agit notamment de lignes directrices pour l'audit financier, pour l'audit de performance et pour l'audit de conformité. À l'heure actuelle, dix nouvelles lignes directrices pour l'audit financier ont été établies en coopération avec la Fédération internationale des comptables (FIC). (Pour obtenir un complément d'information, voir la partie consacrée à la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier dans la rubrique « Dans le cadre de INTOSAI ».) Ces lignes directrices sont fondées sur les normes internationales d'audit de la FIC et le numéro attribué à ces normes correspond à la numérotation utilisée par la Fédération. Par exemple, l'ISSAI 1300, *Planification d'une mission d'audit d'états financiers*, sera fondée sur l'ISA 300 et un avis de pratique élaboré par la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier. Cet avis de pratique contient des lignes directrices qui sont pertinentes aux audits financiers dans le secteur public, en plus de celles qui sont fournies dans l'ISA. Le quatrième niveau comprendra aussi des lignes directrices consacrées à des sujets spécifiques, notamment l'audit d'institutions internationales, de l'environnement, de la privatisation, des technologies de l'information (TI) et de la dette publique. Ces lignes directrices ont été définies par les groupes de travail, aux termes de l'objectif 3 du plan stratégique, et pourraient, à l'avenir, viser d'autres sujets (par exemple, les secours en cas de catastrophe).

Le site Web sur les normes et les lignes directrices de l'INTOSAI comprend aussi les INTOSAI GOV. Ces documents ne contiennent pas d'informations sur les activités des ISC, mais sont publiés par l'INTOSAI pour donner des orientations aux autorités administratives. Les INTOSAI GOV comprennent des lignes directrices sur les normes de contrôle interne définies par la Sous-commission des normes de contrôle interne de la CNP, et le cadre existant de normes comptables de l'INTOSAI.

### **Perfectionnement des ISSAI et des INTOSAI GOV**

Lors du XIX<sup>e</sup> INCOSAI à Mexico, la Commission des normes professionnelles (CNP) sollicitera le renouvellement de son mandat pour 2007-2010, qui prévoit un plan de travail ambitieux pour les trois prochaines années. Le plan stratégique confie à la CNP la mission de définir des principes sur la transparence et la reddition de comptes des ISC (qui deviendront les ISSA 20). Pour achever le deuxième niveau des ISSAI, la CNP a décidé d'élaborer une nouvelle norme sur le contrôle qualité (qui deviendra l'ISSAI 40). Sous la direction du Comité de pilotage de la CNP, ces documents seront établis dans le cadre de deux projets qui seront présidés respectivement par l'ISC de France et celle de la Nouvelle-Zélande.

Aux termes de son nouveau mandat, l'objectif de la CNP est de fournir un ensemble complet de lignes directrices pour l'audit d'états financiers, de performance et de conformité d'ici à 2010. Dans trois ans, le cadre de l'INTOSAI comprendra donc un ensemble complet de lignes directrices sur l'audit financier qui couvrira toutes les ISA (ISSAI 1000-2999). Des lignes directrices complémentaires seront aussi établies pour encadrer des secteurs qui sont spécifiques aux audits financiers des ISC et qui ne sont donc pas couverts par les ISA. La Sous-commission pour l'audit de performance, créée en 2005 sous la présidence de l'ISC du Brésil, fournira de nouvelles lignes directrices sur les méthodes d'audit de performance qui seront complémentaires aux lignes directrices en vigueur (ISSAI 3000) établies en 2004.

La Sous-commission pour l'audit de conformité proposera des lignes directrices générales qui fourniront les définitions de base de l'audit de conformité (ISSAI 4000), des lignes directrices sur les audits de conformité relatives aux audits financiers qui seront fondées sur l'ISA pertinente (ISSAI 4100) et des lignes directrices sur l'audit de conformité organisé différemment — par exemple, des tâches distinctes ou en relation avec un audit de performance (ISSAI 4200).

Dans le cadre de ses travaux, la CNP aura pour priorité absolue d'établir des lignes directrices claires et conviviales sur le rôle spécial joué par les ISC et les aspects particuliers de l'audit dans le secteur public. La Commission s'emploiera à harmoniser l'audit dans le secteur public à l'échelle internationale en reconnaissant, en utilisant et en perfectionnant les normes publiées par d'autres organismes normalisateurs et en établissant d'autres lignes directrices pour des secteurs où les ISC ont des besoins particuliers. Les principes directeurs prévoient que lorsque les tâches sont identiques, les normes devraient l'être aussi et vice-versa. Outre la coopération précieuse qu'elle a bien établie avec la FIC, la Commission a conclu un nouvel accord de coopération avec l'Institut des vérificateurs internes (IVI) visant les directives sur le contrôle interne. Cette coopération est gérée par la Sous-commission des normes de contrôle interne, qui prévoit élaborer une nouvelle plate-forme électronique pour les outils de contrôle interne.

### **Assurer une mise à jour en continu au-delà de 2010**

Dans son plan stratégique de 2004-2010, l'INTOSAI a fait un grand bond en avant dans ses efforts visant à diffuser des lignes directrices opérationnelles aux ISC. Un plus grand nombre d'ISC du monde entier qui participent à cet effort consacrent des ressources importantes à la réalisation de cet objectif. Lorsque l'étape de l'élaboration s'achèvera en 2010, il importera de veiller à ce que cet investissement procure le maximum de bienfaits. Pour définir et préserver des normes professionnelles claires et conviviales pour les ISC, il faudra un engagement permanent de la part des différents types d'ISC dans toutes les régions de l'INTOSAI. Il faudra également des spécialistes en normes d'audit pour le secteur public qui peuvent surveiller les nombreux documents et préserver la clarté et la cohérence des ISSAI. La structure actuelle des commissions et des sous-commissions garantit la réalisation de la première condition, mais non de la seconde. Au cours de l'étape de mise à jour, après 2010, la CNP devra bénéficier d'une structure d'appui plus permanente que celle qui existe actuellement.

À Mexico, la Commission sollicitera donc un mandat en vue d'examiner les différentes solutions pour relever ce défi. Elle vise à soumettre à l'approbation du XX<sup>e</sup> INCOSAI une proposition portant création d'une structure permanente et d'un mandat prévoyant la mise à jour et le perfectionnement en continu des ISSAI. Cela permettra au nouveau processus de mise à jour permanente d'entrer en vigueur après 2010.

Le succès du nouveau cadre de l'INTOSAI sera déterminé non seulement par la qualité des normes et des lignes directrices établies, mais également par la mesure dans laquelle il est utilisé par les auditeurs du secteur public du monde entier. Le nouveau site Web ([www.issai.org](http://www.issai.org)) fonctionne déjà. Nous vous invitons à le visiter et à aider la Commission des normes professionnelles en le faisant connaître à vos collègues et connaissances :

**Votre site [www.issai.org](http://www.issai.org) — utilisez-le!**

Pour renseignements, communiquer avec l'auteur à : [kb@rigsrevisionen.dk](mailto:kb@rigsrevisionen.dk).

## Examens de l'efficacité et évaluations des impacts

Rikke Falkner Thagesen et Ane Elmose, Rigsrevisionen, Danemark

Le rapport d'examen par les pairs de 2006 du Rigsrevisionen, l'ISC danoise, recommandait que l'organisme mette davantage l'accent sur les examens de l'efficacité. Les recommandations du rapport coïncidaient avec les plans du Rigsrevisionen d'appliquer des méthodes plus avancées lors des examens de l'efficacité. À la suite du rapport d'examen par les pairs, le Rigsrevisionen a entrepris trois examens principaux qui se concentrent sur l'efficacité et l'évaluation des impacts.

### Efficacité et impacts

L'examen de l'efficacité est le terme général qui s'applique aux analyses d'impacts des efforts et des projets du gouvernement. L'examen de l'efficacité peut contenir une évaluation de l'atteinte des objectifs, de l'impact et de la relation entre l'impact et les ressources. Le terme « impact » fait référence aux résultats d'un effort à court, moyen ou long terme.

On a procédé aux examens pour évaluer l'impact des efforts dans le ministère des Affaires sociales, le ministère des Réfugiés, de l'Immigration et de l'Intégration, et le domaine de la promotion industrielle au sein de divers ministères danois. Les trois examens font aussi partie d'un projet de développement au sein du Rigsrevisionen qui a pour but d'acquérir de l'expérience et des compétences dans le domaine de l'évaluation des impacts. Le projet servira de base pour élaborer des directives sur la façon de travailler à l'avenir dans le domaine de l'efficacité.

### Préalables aux examens

L'examen préliminaire du Rigsrevisionen a démontré que les ministères s'étaient concentrés sur l'évaluation des impacts ces dernières années, mais qu'ils avaient rarement évalué la façon de mesurer l'impact ultérieur de leurs efforts lors de l'élaboration de lois ou de l'établissement d'un nouveau régime de soutien. Par conséquent, les ministères ne possédaient pas suffisamment de données pour procéder à des évaluations des impacts pertinentes. Puisque les ministères n'ont pas recueilli les données nécessaires, les trois groupes de projet ont eu de la difficulté à établir les domaines les mieux adaptés aux évaluations des impacts et à obtenir des données utiles.

Le Rigsrevisionen collabore étroitement avec l'Institut danois de la recherche gouvernementale (AKF)<sup>1</sup>, qui possède une expérience considérable de l'évaluation des impacts. L'AKF fera des commentaires sur les aspects professionnels des trois examens et apportera ses idées et ses suggestions concernant la méthodologie, le cadre d'analyse et l'interprétation des résultats.

<sup>1</sup> L'AKF mène des recherches sur des sujets pertinents pour le secteur public, plus particulièrement pour les municipalités et les régions. L'organisme exécute aussi des recherches indépendantes au niveau international. Les résultats des recherches sont diffusés dans des revues scientifiques et des publications destinées au grand public.

Le Rigsrevisionen, l'ISC danoise, a lancé trois projets qui visent à développer ses compétences en matière d'examen de l'efficacité et les méthodologies d'évaluation des impacts.

N.D.L.R.

L'évaluation des impacts exige une coordination et un dialogue étroit avec les organismes en question. De plus, pour évaluer avec succès les résultats des examens de l'efficacité, l'entité et le Rigsrevisionen doivent être entièrement d'accord sur les effets escomptés d'un effort donné.

Les évaluateurs des impacts ont un double but. Premièrement, l'examen individuel doit fournir des preuves concrètes des impacts immédiats. Cette partie de l'examen repose sur des évaluations des impacts concrets et, de ce fait, ajoute une nouvelle dimension aux évaluations courantes de l'impact des efforts des ministères du Rigsrevisionen.

Deuxièmement, les examens sont conçus pour développer ou éclairer le travail des ministères concernant l'impact et fournir des recommandations spéciales sur la manière de développer le domaine. Cette partie de l'examen repose sur les méthodologies appliquées antérieurement par le Rigsrevisionen et elle comprend une évaluation de la façon dont les ministères prennent en charge l'impact dans des domaines déterminés basés sur des buts, des stratégies et des plans d'action.

### **Se tourner vers l'avenir**

Lorsque les rapports sur les examens seront terminés au printemps 2008, le processus sera évalué, puisqu'un des objectifs des évaluations est d'acquérir des connaissances, de l'expérience et des compétences dans le domaine de l'évaluation des impacts. À long terme, on s'attend à ce que ce travail permette au Rigsrevisionen d'établir des directives sur la manière d'évaluer les impacts.

L'examen de l'efficacité aidera aussi à développer de nouvelles compétences au sein du Rigsrevisionen. Quelles que soient les modalités des prochains travaux d'évaluation des impacts, les employés pourront mieux examiner les évaluations des impacts et les évaluations effectuées par les entités.

Lorsque les résultats des trois examens seront disponibles, le Rigsrevisionen publiera dans un article ultérieur les résultats les plus pertinents et les expériences acquises.

Pour plus d'information, veuillez contacter les auteurs à [rt@rigsrevisionen.dk](mailto:rt@rigsrevisionen.dk) et à [ane@rigsrevisionen.dk](mailto:ane@rigsrevisionen.dk).

## L'harmonisation des normes d'audit financier des secteurs public et privé – Quelles sont les différences?

Kelly Ånerud, Bureau de l'auditeur général de la Norvège

L'INTOSAI contribue toujours activement à l'harmonisation des normes d'audit financier des secteurs privé et public. En juin 2006, le protocole d'entente conclu par la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI et le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) de l'International Federation of Accountants (IFAC) a été reconduit pour une période de trois ans. Dans ses numéros d'avril et d'octobre 2004, la *Revue* a publié des articles décrivant le processus de collaboration.

L'INTOSAI contribue ainsi à cette harmonisation :

- elle dépêche des experts qui collaborent aux travaux des groupes de travail de l'IAASB chargés de réviser et d'adapter les normes internationales d'audit;
- elle rédige des lettres de commentaires sur les exposés-sondages relatifs aux normes internationales d'audit (ISA);
- elle assiste aux réunions de l'IAASB et de son Comité consultatif;
- elle rédige des avis de pratique afin de faciliter l'application concrète des normes ISA dans le contexte du secteur public.

La Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier travaille à l'élaboration de lignes directrices pour l'audit financier, qui comprendront une ISA et un avis de pratique de l'INTOSAI. Les lignes directrices feront partie du quatrième niveau du cadre prévu des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle (ISSAI). Le cadre des ISSAI et les lignes directrices pour l'audit financier établies à ce jour seront soumis à l'approbation des membres à l'occasion de l'INCOSAI 2007.

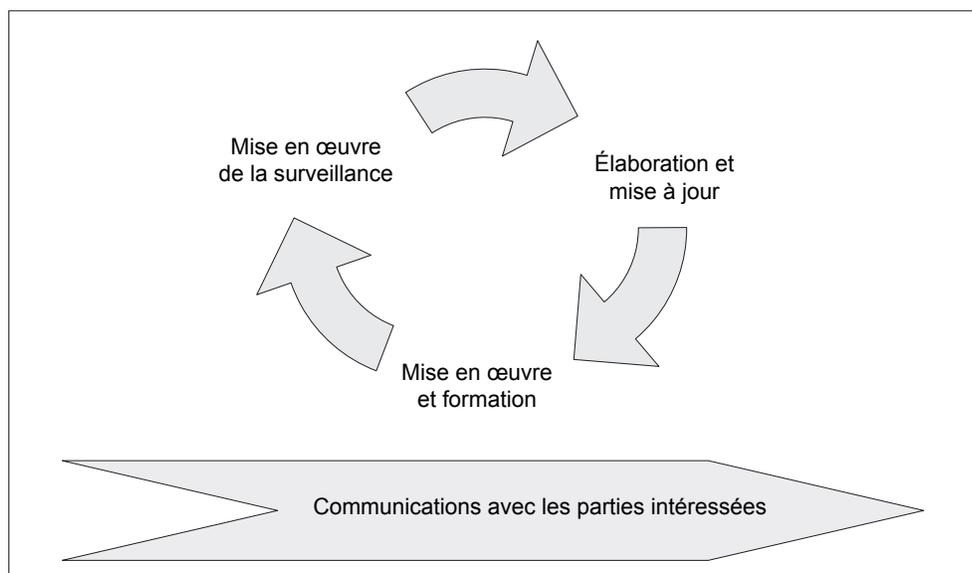
Le processus d'harmonisation exige une collaboration constante entre les parties concernées, et il faut tenir compte de toutes ses phases. De plus, l'harmonisation doit être toujours axée sur les questions propres au secteur public afin que l'on puisse mettre au point des lignes directrices concrètes pour l'application. En outre, une mise en œuvre efficace, une formation sur les lignes directrices, de même qu'une surveillance continue axée sur la nécessité de réviser les lignes directrices en vigueur ou de mettre au point de nouveaux documents revêtent aussi de l'importance. La pièce 1 montre les phases du processus.

Les paragraphes qui suivent présentent un bref aperçu des principaux domaines où des différences entre les deux secteurs ont été relevées à ce jour dans le cadre du processus de collaboration. Ces différences sont abordées dans le texte des ISA (en tant qu'énoncés généraux ou en tant que considérations propres au secteur public) ou dans les avis de pratiques de l'INTOSAI.

N.D.L.R.

L'INTOSAI contribue activement à l'harmonisation des normes du secteur public et des normes du secteur privé. L'expérience a montré que les normes internationales en usage dans le secteur privé sont pertinentes pour les audits du secteur public. Toutefois, les mandats du secteur public étant généralement plus vastes, les auditeurs doivent tenir compte d'autres considérations. Vous pourrez lire la 2<sup>e</sup> partie du présent article sur le site Web de la *Revue* à l'adresse : [www.intosajournal.org](http://www.intosajournal.org)

### Pièce 1 : Phases du processus d'harmonisation lié aux normes et aux lignes directrices en matière d'audit



### L'objectif de l'audit financier

Dans le secteur privé, l'objectif global de l'audit est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion, à savoir si les états financiers sont préparés, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable. Pour les auditeurs du secteur privé, ce concept est la prémisse essentielle qui guide leurs travaux tout au long du processus d'audit jusqu'à l'achèvement de la mission et à la délivrance du rapport d'audit.

En général, l'objectif d'un audit financier dans le secteur public est plus vaste que dans le secteur privé. L'auditeur du secteur public exprime aussi une opinion, à savoir si les états financiers sont préparés, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable. De plus, il est généralement tenu de faire rapport sur la conformité aux autorisations, entre autres le budget et la responsabilité, ou sur l'efficacité du contrôle interne. Les citoyens ont peut-être également des attentes quant à l'étendue des questions à inclure dans un audit du secteur public. Même si les lignes directrices pour l'audit financier ne visent pas la communication d'informations sur l'économie, l'efficacité et l'efficacité de l'entité auditée, un bon nombre d'ISC ont le mandat de faire rapport sur ces questions dans le cadre de leur mission d'audit de performance ou de gestion. Quant à l'audit financier, l'auditeur du secteur public doit néanmoins tenir compte de son mandat plus étendu lorsqu'il applique les lignes directrices pour l'audit financier de l'INTOSAI au cours de l'audit d'états financiers.

## La terminologie des normes

Dans le cadre du processus d'harmonisation, les rédacteurs tentent d'utiliser une terminologie neutre pour les normes internationales<sup>1</sup> de sorte qu'elles puissent être facilement comprises et appliquées par les secteurs public et privé. Pour ce faire, ils joignent des mentions appropriées dans les normes elles-mêmes ou dans les définitions connexes. D'autres définitions et orientations peuvent également être incluses au besoin dans les avis de pratique de l'INTOSAI.

Ainsi, l'un des principes fondamentaux des normes internationales tient au fait que les audits d'entités faisant appel à l'épargne publique, c'est-à-dire les entités cotées dans un marché de valeurs mobilières reconnu, portent sur des questions d'intérêt public importantes. Les normes internationales précisent plusieurs exigences liées expressément à ces entités cotées. En voici des exemples :

- ISQC 1 – *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen limité d'informations financières historiques et d'autres missions d'assurance et de services connexes*. Selon cette norme, il faut passer en revue le contrôle qualité des missions avant que le rapport ne soit délivré et assurer une rotation des associés responsables après une période précise, habituellement après sept ans tout au plus;
- ISA 260 – *Communication des questions soulevées à l'occasion de l'audit aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise*. Selon cette norme, l'auditeur doit déclarer chaque année son indépendance aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise.

Les entités cotées comme telles ne sont peut-être pas légion dans le secteur public. Toutefois, les entités du secteur public, par exemple les sociétés d'État et les sociétés de services publics, qui sont importantes en raison de leur taille, de leur complexité ou des intérêts publics qu'elles représentent et qui, par conséquent, concernent un vaste éventail de parties intéressées (par exemple, les sociétés d'État et les services publics), peuvent être comparables aux entités cotées. Cette idée correspond à la tendance observée dans le secteur privé où l'on cherche à élargir le concept « d'entités cotées » en adoptant le concept « d'entités représentant des intérêts publics importants », lequel engloberait à la fois les entités cotées et d'autres entités.

## La relation entre l'auditeur et l'entité auditée

Habituellement, la relation entre l'auditeur du secteur privé et l'entité auditée est d'ordre contractuel. Certaines conditions préalables doivent être présentes pour que puisse s'établir cette relation contractuelle. Entre autres, l'auditeur doit pouvoir s'appuyer sur un référentiel d'information financière approprié et la direction doit reconnaître ses responsabilités à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers conformément à ce référentiel et à une entente. Habituellement, les modalités du contrat sont précisées dans la lettre de mission. Cette lettre décrit notamment l'objectif

<sup>1</sup> L'expression « normes internationales » désigne l'ensemble des prises de position de l'IFAC, entre autres, les ISA ainsi que les normes internationales de contrôle qualité (ISQC). Les ISA comprennent une introduction, un objectif, des définitions s'il y a lieu, des exigences et des informations sur l'application. L'application des ISA n'est pas obligatoire pour les ISC.

et l'étendue de l'audit, les responsabilités des différentes parties et la forme du rapport à délivrer. Même dans le secteur privé où certains aspects de l'audit sont régis par la loi, la lettre de mission peut servir à régler d'autres aspects, tels que l'accès à la documentation, les échéanciers, la communication et les dispositions sur les honoraires.

En règle générale, l'auditeur du secteur privé applique certains procédés pour déterminer s'il doit ou non accepter une mission d'audit ou la poursuivre. Ces procédés peuvent comprendre l'évaluation de la réputation, de la compétence et de l'intégrité de la direction, les compétences de l'équipe d'audit, le temps et les ressources dont elle dispose, ainsi les constatations importantes des audits précédents.

En général, l'auditeur du secteur privé peut refuser une mission ou s'en retirer, par exemple :

- s'il ne peut s'entendre avec la direction sur les modalités de la mission;
- si les exigences d'ordre éthique ne peuvent être respectées;
- s'il fait face à des difficultés importantes, telles que le non-respect de lois ou de règlements ou si on lui refuse l'accès aux documents;
- s'il risque d'être associé à de l'information trompeuse;
- si les limites inhérentes à l'audit l'empêchent d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés sur lesquels il pourrait fonder son opinion.

Dans le secteur public, il se peut que la nomination de l'auditeur, son portefeuille de missions, ses responsabilités et ses pouvoirs, et peut-être même la forme du rapport à délivrer soient fixés par la loi et les règlements ou par le mandat d'audit. Néanmoins, la lettre de mission peut se révéler utile si l'entité fait l'objet d'un premier audit ou si des changements ont été apportés à sa structure ou chez les principaux responsables de la communication avec l'auditeur du secteur public. Aujourd'hui, la lettre de mission est pratique courante chez les ISC.

En règle générale, l'auditeur du secteur public est nommé en vertu de dispositions législatives et ne peut habituellement pas refuser une mission d'audit ou s'en retirer. Malgré toutes les difficultés qu'il peut affronter au cours de l'audit, l'auditeur doit le plus souvent, au nom de l'intérêt public, approfondir la mission au maximum et en faire rapport à l'organe directeur, à l'assemblée législative et, s'il y a lieu, à d'autres parties intéressées. Alors que dans certains cas l'auditeur du secteur privé pourrait se retirer de la mission comme il est décrit ci-dessus, l'auditeur du secteur public, dans des situations semblables, peut dépasser les limites de ses travaux ou élargir le contenu de l'information à communiquer.

Outre les exigences et les principes des normes ISA, l'auditeur du secteur public peut envisager d'autres facteurs lorsqu'il réalise des missions. Ainsi, les compétences et les capacités exigées dans le cadre d'un audit peuvent être plus vastes et nécessiter la compréhension des dispositions applicables en matière de rapports, telles que l'obligation de faire rapport à l'assemblée législative, à l'organe directeur ou au public.

L'auditeur du secteur public peut parfois devoir adapter sa stratégie afin de favoriser le respect des exigences des ISA. Pour ce faire, il peut, par exemple, élargir le contenu de l'information à communiquer, alors que l'auditeur du secteur privé se retirerait de la mission en pareilles circonstances. L'auditeur du secteur public peut aussi appliquer des procédés tels qu'une demande de consentement et de maintien de la mission adressée au client, et ce, afin d'obtenir de l'information précieuse en vue d'évaluer le risque et s'acquitter de ses responsabilités en matière de rapport.

---

Veillez consulter le site Web de la *Revue* pour lire la deuxième partie du présent article, qui porte sur le contrôle qualité, la planification, l'évaluation des risques, la documentation, la communication, la fraude, la significativité, les déclarations de la direction et les rapports.

Pour obtenir un complément d'information sur l'élaboration des lignes directrices pour l'audit financier, veuillez visiter le site Web de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (<http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>) et lire les nouvelles de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier dans l'article *Dans le cadre de l'INTOSAI* du présent numéro.

## Publications à signaler

Dans le présent numéro, la *Revue* continue de signaler les rapports des ISC qui présentent des pratiques exemplaires.

### Achat de services de consultants externes par le gouvernement

En 2006, le Bureau national d'audit de la Norvège (Rigsrevisionen) a publié un rapport au sujet de l'achat de services de consultants externes par le gouvernement. Selon le rapport, les gouvernements ont recours à des consultants externes pour des tâches dont ils ne peuvent ou ne souhaitent pas s'acquitter pour diverses raisons. Le ministère des Finances a évalué à plus de 3 milliards de couronnes norvégiennes (environ 533 millions de dollars américains) la somme que le gouvernement de la Norvège a dépensée en services professionnels externes en 2004. Le rapport examine les réponses à deux questions principales. Premièrement, le gouvernement peut-il être plus stratégique lorsqu'il s'agit de décider s'il doit acheter des services professionnels externes ou avoir recours aux employés internes pour l'exécution d'une tâche? Deuxièmement, l'achat de services professionnels externes peut-il être plus économique — par exemple, les achats peuvent-ils être préparés et exécutés plus rapidement et plus efficacement, et les suivis des achats peuvent-ils être améliorés? Le rapport contient plusieurs recommandations et une liste de contrôle pour aider les autorités gouvernementales dans l'achat de services professionnels.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le Rigsrevisionen :

Fax : + 45 33 11 04 15, 14 38 28  
 Courriel : [rigsrevisionen@rigsrevisionen.dk](mailto:rigsrevisionen@rigsrevisionen.dk)  
 Site Web : [www.rigsrevisionen.dk](http://www.rigsrevisionen.dk)

### La gestion des conflits d'intérêts

Le Bureau du contrôleur et auditeur général de la Nouvelle-Zélande a récemment publié un rapport sur la gestion des conflits d'intérêts. Le rapport vise à fournir une source cohérente de conseils et de lignes directrices aux entités publiques, pour l'élaboration de leurs propres politiques et règles. Le rapport examine la notion de conflit d'intérêts et fait état d'une méthode pour résoudre certains problèmes. L'idée principale du rapport est que les conflits d'intérêts doivent être décelés, divulgués et gérés. Le rapport fait aussi état de la solution adoptée par certains organismes publics et privés : utiliser un registre pour consigner par écrit les déclarations d'intérêts afin de déceler et de divulguer les conflits d'intérêts potentiels.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le Bureau du contrôleur et auditeur général :

Fax : +64 4 917 1549  
 Courriel : [enquiry@oag.govt.nz](mailto:enquiry@oag.govt.nz)  
 Site Web : [www.oag.govt.nz](http://www.oag.govt.nz)

### Protection contre la corruption des activités gouvernementales

En mai 2006, le Bureau national d'audit de la Suède (Riksrevisionen) a publié un rapport intitulé *Protection against Corruption in Government Activities*. Selon le rapport, la protection insuffisante contre la corruption au sein des organismes gouvernementaux et des sociétés publiques ayant fait l'objet d'audit par le Bureau serait attribuable au fait qu'aucune mesure concrète n'a été prise par la direction et au manque de clarté des règles et des directives qui exposent les obligations de la direction. Le rapport fait état de plusieurs recommandations pour contrer la corruption, notamment que la direction des organismes gouvernementaux procède à des analyses de risque de corruption.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le Riksrevisionen :

Fax : ++46 (8) 51 71 41 11  
 Courriel : [int@riksrevisionen.se](mailto:int@riksrevisionen.se)  
 Site Web : [www.riksrevisionen.se](http://www.riksrevisionen.se)



## Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier

### Premier groupe de lignes directrices pour l'audit financier qui sera soumis à l'approbation de l'INCOSAI

La Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (FAS) soumettra son premier groupe de lignes directrices pour l'audit financier à l'approbation du XIX<sup>e</sup> INCOSAI à Mexico, en novembre 2007.

Les neuf normes d'audit financier suivantes — Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) — comprenant des avis de pratique et des normes internationales d'audit (ISA) — seront soumises à l'approbation du Comité directeur de l'INTOSAI et du Congrès :

- ISSAI 1230 – *Documentation d'audit*
- ISSAI 1260 – *Communication des questions soulevées à l'occasion de l'audit aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise*
- ISSAI 1800 – *Audits d'états financiers à usage particulier et d'éléments, de comptes ou de postes précis d'un état financier*
- ISSAI 1805 – *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*
- ISSAI 1220 – *Contrôle qualité des missions d'audit d'informations financières historiques*
- ISSAI 1300 – *Planification d'une mission d'audit d'états financiers*
- ISSAI 1315 – *Identification et évaluation des risques d'anomalie significative par la connaissance de l'entité et de son environnement*
- ISSAI 1330 – *Réponses de l'auditeur en fonction de son évaluation des risques*
- ISSAI 1450 – *Évaluation des anomalies identifiées au cours de l'audit*

De plus, les documents suivants seront présentés en tant qu'ébauches :

- ISSAI 1320 – *Caractère significatif de la planification et de l'exécution d'un audit (titre non officiel)*
- ISSAI 1000 – *Lignes directrices sur l'audit financier — Introduction (titre non officiel)*

Un exposé-sondage sur la norme ISSAI 1320 est actuellement affiché sur le site Web de la FAS (<http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>) et l'exposé-sondage sur l'ISSAI 1000 sera affiché ultérieurement, mais avant l'INCOSAI 2010. La FAS aimerait inviter toutes les ISC à examiner ces projets de normes et à soumettre leurs commentaires à la Sous-commission.

Les avis de pratique ont été traduits dans les langues officielles de l'INTOSAI en vue du Congrès et sont affichés sur le site Web de la FAS. Cependant, puisque les ISA sont publiées en anglais par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB), elles ne seront pas traduites.

## Normes de qualité

Lors de la réunion en avril du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI, à Bahreïn, il a été décidé que les normes internationales sur le contrôle qualité (ISQC1) de l'IAASB seront intégrées au deuxième niveau de la structure prévue des ISSAI. Par conséquent, l'avis de pratique ne sera pas présenté pour approbation à Mexico comme prévu.

## Activités actuelles

La FAS a entrepris les travaux suivants sur les avis de pratique :

- Un *task force* préparera des avis de pratique pour l'ISA 500 – *Éléments probants* et l'ISA 501 – *Éléments probants – Considérations supplémentaires pour des éléments particuliers* (titre non officiel). Les exposés-sondages sur ces avis de pratique seront diffusés pour septembre 2008.
- Une équipe spéciale d'experts préparera les avis de pratique pour l'ISA 200 – *Objectif et principes généraux régissant l'audit des états financiers* (titre non officiel), ISA 210 – *Conditions de la mission d'audit* (titre non officiel) et ISA 250 – *Lois et règlements* (titre non officiel). Les exposés-sondages des avis de pratique seront diffusés au plus tôt en avril 2008.

## Activités à venir

En 2007-2010, la FAS a l'intention d'entreprendre les activités suivantes :

- Continuer à intégrer les considérations propres au secteur public aux ISA en :
  - participant en tant que membre des groupes de travail de l'IAASB à la rédaction des normes d'audit pour les projets actuels et à venir;
  - rédigeant des lettres de commentaires sur les exposés-sondages des ISA lorsque l'INTOSAI n'a pas participé au groupe de travail de l'IAASB.
- Continuer à publier des lignes directrices au-delà de celles qui sont données par les ISA pour les audits dans le secteur public en :
  - préparant des avis de pratique pour toutes les ISA afin de fournir des éléments particuliers à prendre en considération pour le secteur public;
  - préparant des lignes directrices supplémentaires qui font état des éléments particuliers à prendre en considération dans le secteur public qui, avec les ISA et les avis de pratique, constitueront les lignes directrices pour l'audit financier de l'INTOSAI.
- Soumettre un ensemble complet de lignes directrices pour l'audit financier à l'approbation de l'INCOSAI 2010.
- L'objectif de la Sous-commission est de présenter à l'INCOSAI un ensemble complet de lignes directrices pour l'audit financier comprenant les ISA, les avis de pratique et d'autres lignes directrices.

### **Appels de candidatures d'experts**

À la suite du plan de travail de l'IAASB et de la FAS, aucun appel de candidature d'experts n'est prévu avant 2010. La FAS a un nombre suffisant d'experts pour produire les avis de pratique prévus jusqu'à l'INCOSAI 2010 et, en raison du projet de réécriture des normes, l'IAASB ne prévoit pas entreprendre un grand nombre de projets pendant cette période.

La FAS a toujours besoin de commentaires supplémentaires des Cours des comptes et aimerait aussi accueillir d'autres experts de ces ISC pendant les trois prochaines années. La FAS demande à toutes les ISC d'aviser le secrétariat de projet lorsque les experts nommés ne sont plus disponibles pour travailler.

### **Réunions de la Sous-commission**

Les 23 et 24 août 2007, les membres de la Sous-commission se sont rencontrés à Stockholm, en Suède. Les points principaux à l'ordre du jour étaient l'approbation officielle d'un nombre d'avis de pratique traduits ainsi que du plan de travail révisé et du budget pour 2008-2010.

La prochaine réunion se tiendra à Londres, les 8 et 9 avril 2008, et sera organisée par le National Audit Office du Royaume-Uni.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la FAS :

Courriel : [projectsecretariat@riksrevisionen.se](mailto:projectsecretariat@riksrevisionen.se)

Site Web : <http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>

### **Commission de renforcement des capacités**

Les membres du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités (CBC) de l'INTOSAI se sont rencontrés à Rabat, au Maroc, le 5 septembre 2007. L'objectif principal de la réunion était de présenter les rapports d'étape du travail des trois sous-commissions de la Commission et de discuter de l'ébauche d'un projet pilote que la CBC et l'agent de liaison (l'ISC des États-Unis) coordonnent conjointement.

Lors de la réunion, la Sous-commission 1 de la CBC, présidée par le Royaume-Uni, a présenté un rapport de ses activités principales : élaborer un guide de renforcement des capacités et un répertoire des projets de renforcement des capacités. Le Comité de pilotage a appuyé le guide de renforcement des capacités et a ratifié la décision de le présenter en français et en anglais au XIX<sup>e</sup> INCOSAI à Mexico, en tant que document de travail de la CBC. Le Comité de pilotage a aussi approuvé le modèle du guide et a étudié la possibilité de l'utiliser pour d'autres produits de la CBC. L'élaboration du guide se poursuivra pendant les trois prochaines années, avant son adoption par la communauté de l'INTOSAI. D'ici 2010, il sera traduit dans les autres langues officielles de l'INTOSAI. Le Comité de pilotage a aussi souligné les progrès réalisés quant au

sondage pour recueillir de l'information auprès des ISC qui sera ajoutée au répertoire des activités de renforcement des capacités des ISC. L'ISC de la Suède élaborera le questionnaire pour le sondage. La Sous-commission a aussi présenté son programme de travail d'ici au XX<sup>e</sup> INCOSAI en Afrique du Sud, en 2010.



Les participants de la réunion du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités, en septembre 2007, au Maroc.

La Sous-commission 2, présidée par l'ISC du Pérou, a présenté ses activités principales ainsi qu'un rapport sommaire des résultats du questionnaire technique sur la promotion et la coordination (1) des programmes d'audit conjoints et coordonnés ou parallèles et (2) des stages et des programmes de visite. Ce questionnaire a été élaboré par les îles Fidji et a été distribué avant la réunion à tous les membres de l'INTOSAI. La Sous-commission 2 a aussi présenté son plan de travail préliminaire pour 2008-2010.

La Sous-commission 3, présidée par l'ISC de l'Allemagne, était chargée d'élaborer des lignes directrices sur la façon de réaliser des examens par les pairs et de recenser les pratiques exemplaires dans ce domaine. Le porte-parole de la Sous-commission s'est excusé du retard dans le rapport de ses activités qui a été occasionné par le départ imprévu de la personne responsable, mais il a affirmé que la Sous-commission fera état de ses progrès et de son plan de travail à venir, lors de l'INCOSAI, à Mexico.

Avant la réunion, le président de la CBC et l'agent de liaison (l'ISC des États-Unis) ont conjointement élaboré une proposition à commenter. La proposition porte sur un partenariat pour lutter contre la corruption, promouvoir la transparence, améliorer la performance et assurer la reddition de comptes – entre l'INTOSAI, la Banque mondiale et la communauté des donateurs pour renforcer la capacité des Institutions supé-

rieures de contrôle. À la réunion, les membres du Comité de pilotage ont examiné la proposition, qui sera parachevée lors de la prochaine réunion du Comité, avant d'être présentée au XIX<sup>e</sup> INCOSAI.

Lors de la rencontre du Comité de pilotage, le porte-parole de la Banque mondiale a souligné que l'INTOSAI devait s'occuper de deux points essentiels : (1) déterminer le financement nécessaire en ce qui concerne l'INTOSAI, les groupes régionaux et les pays et (2) lier ces besoins aux attentes de la communauté des donateurs (la Banque mondiale et d'autres donateurs) en entamant des discussions au nom de l'INTOSAI avec la communauté des donateurs. Le porte-parole de la Banque mondiale a aussi affirmé que le moment de ce projet est opportun, puisque les donateurs souhaitent financer des projets en matière de renforcement des capacités. Il a aussi annoncé que les questions de financement seront abordées à la réunion de la communauté des donateurs qui se tiendra à Paris, en décembre 2007.

La prochaine réunion de la CBC aura lieu le 4 novembre 2007, à Mexico. L'objectif de cette réunion consistera à approuver les rapports sur les progrès du comité qui seront présentés au XIX<sup>e</sup> INCOSAI.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la CBC :

Tél. : +212 37 -57 -67 -16

Fax : +(212) 37 71 18 65

Courriel : [ccomptes@courdescomptes.ma](mailto:ccomptes@courdescomptes.ma)

## Neuvième Assemblée de l'ARABOSAI

L'Organisation arabe des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ARABOSAI) a tenu sa neuvième Assemblée à Sanaa, au Yémen, du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2007. Organisée par l'Organisation centrale de contrôle et d'audit (OCCA) de la République du Yémen, l'Assemblée a réuni des participants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Iraq, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie, de l'Oman, de la Palestine, du Qatar, du Soudan, de la Syrie, de la Tunisie et du Yémen. Des invités et des observateurs étaient présents, dont le Secrétaire général de l'INTOSAI, les ambassadeurs des pays participants, des représentants de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), la *Revue*, la Ligue des États arabes et la Banque mondiale.

### Cérémonie d'ouverture

Abdullah Al-Sanafi, Président de l'OCCA de la République du Yémen, et Ali Muhammed Mujawar, Premier ministre du Yémen, ont présidé la cérémonie d'ouverture et ont accueilli chaleureusement les participants. Ahmed El Midaoui, Président du Conseil suprême de comptabilité du Royaume du Maroc, a transmis les commentaires et les meilleurs vœux de Mustafa Al-Barari, Président du Bureau d'audit de la Jordanie et président sortant du Comité directeur de l'ARABOSAI, qui était absent en raison



Les chefs des délégations de la neuvième Assemblée de l'ARABOSAI et le premier ministre du Yémen.

d'un problème de santé. Josef Moser, Auditeur général de l'Autriche et Secrétaire général de l'INTOSAI, s'est aussi adressé à l'Assemblée, pour remercier l'ARABOSAI de l'avoir invité en tant qu'observateur et pour souhaiter la bienvenue aux participants. Faïza Kéfi, Première Présidente de la Cour des comptes de la République tunisienne et Secrétaire générale de l'ARABOSAI, a souligné les réalisations de l'ARABOSAI et mentionné son rôle de pionnier parmi les organisations régionales dans des programmes novateurs d'audits et d'évaluations et de contrôle des fonds publics. Puis, M. Al-Sanafi a officiellement pris en charge la présidence du Comité directeur de l'ARABOSAI.

## Travaux de l'ARABOSAI

M. Al-Sanafi, Président de l'OCCA et nouveau président du Comité directeur, a présenté à la neuvième Assemblée les rapports du Comité sur les activités de l'ARABOSAI et l'état des finances publiques des trois années suivant la huitième Assemblée.

- **Formation et recherche scientifique.** Le Comité directeur a examiné les résultats des réunions de formation qui ont eu lieu et la mise en œuvre du plan d'action 2007 du Comité de la formation à la recherche scientifique. Des réunions de formation sur les contrats ont eu lieu au Koweït à la fin de 2006. En collaboration avec l'INTOSAI, des réunions de formation sur l'audit des systèmes et des données financières électroniques ont aussi eu lieu en Algérie. En outre, le Comité a examiné le plan proposé, que le Comité de la formation et de la recherche scientifique a préparé pour 2008 à 2010, et a approuvé le plan avec certaines modifications. L'Assemblée générale a approuvé le plan par la suite.

Le Comité directeur a approuvé les recommandations techniques des réunions de formation qui ont eu lieu en Égypte sur l'audit du secteur de la santé. Ces recommandations comprennent 1) procurer aux ISC membres les connaissances et les compétences nécessaires pour mener des audits de performance en général et dans le secteur de la santé en particulier; et 2) recenser les problèmes et les difficultés auxquels certains pays arabes font face lors des audits de performance et trouver des solutions pour les régler. L'expérience de l'Égypte et des autres pays participants en matière d'audit dans le secteur de la santé pourrait être profitable pour les autres ISC.

L'application de ces recommandations exigerait l'instauration de normes d'évaluation et de mesures de performance pour le secteur de la santé adaptées aux conditions particulières de chaque pays arabe. De telles normes encourageraient une meilleure intégration au sein des pays membres et devraient s'inspirer des normes internationales établies par l'Organisation mondiale de la Santé. Parmi les autres recommandations, on signale l'importance d'instaurer des systèmes de contrôle interne, y compris un système d'établissement des coûts qui permet de mesurer l'efficacité de la performance des services; de prendre en considération les facteurs environnementaux et leurs effets sur la santé des humains lors des évaluations dans le secteur de la santé; et de veiller à l'établissement de systèmes d'information pour garantir que les renseignements nécessaires aux audits de performance soient disponibles.

- **Plan stratégique de l'ARABOSAI.** Le Comité directeur a été informé de la proposition relative au premier plan stratégique de l'ARABOSAI préparé par l'équipe de planification stratégique, qui était dirigée par le Maroc et qui était formée d'employés des ISC de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Koweït, de la Libye, de la Tunisie et du Yémen. Après de longues discussions et quelques modifications, le Comité a soumis les propositions à l'Assemblée générale, qui a examiné le plan et l'a approuvé à l'unanimité. Le Comité directeur a recommandé que l'équipe de planification stratégique, lors de la réunion à la fin de 2007, réunisse les équipes et les groupes de travail de l'ARABOSAI pour qu'ils adoptent le contenu du plan stratégique de l'ARABOSAI en tant qu'objectifs. Le Comité a aussi recommandé que l'équipe de planification stratégique prépare une proposition pour mettre en œuvre le plan annuel conformément au plan stratégique de l'ARABOSAI et sur les plans de formation et de technologies de l'information.
- **Prix de recherche et des meilleures publications de l'ARABOSAI.** Le Comité directeur a approuvé les recommandations du Comité de la formation et de la recherche scientifique pour l'attribution des prix dans le cadre de la compétition de recherche scientifique organisée par l'ARABOSAI. Muhammad Brauu du Maroc a reçu le premier prix pour son article sur le rôle des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans la reddition de comptes des fonds publics. Les autres lauréats qui ont reçu un premier prix sont Mohamed Deer, également du Maroc, et Hesham Zaghul Ibrahim Ali, de l'ISC de l'Égypte, pour leurs articles respectifs sur l'audit des comptes et l'application de systèmes de technologie de l'information gouvernementale des Institutions supérieures de contrôle et

sur l'audit environnemental. Le Comité a aussi approuvé l'attribution d'un prix à Habib Abdul-Salam de la Cour des comptes de la Tunisie pour un article publié dans le *Journal on Financial Auditing*, sur l'audit de performance dans le secteur de la santé publique.

## Présentation des thèmes techniques

La neuvième Assemblée générale de l'ARABOSAI a été organisée autour de ces trois thèmes :

- Thème I : le rôle des Institutions supérieures de contrôle dans le développement de l'administration gouvernementale;
- Thème II : l'impact des normes et des lignes directrices en matière d'audit dans l'amélioration de la qualité de l'audit;
- Thème III : l'élaboration des normes compte tenu des systèmes d'information électroniques.

Chaque thème a été présenté lors des séances plénières et les participants ont pris part par la suite à un débat sur les questions techniques et professionnelles abordées dans les principaux mémoires et d'autres présentations. Des conclusions et des recommandations ont été formulées et approuvées pour chaque thème.

Le Yémen a présidé le thème I, avec l'Arabie saoudite comme rapporteur. Les principales recommandations du thème mettaient l'accent, entre autres, sur l'importance de veiller à l'indépendance des ISC; l'amélioration et l'élaboration de méthodes d'audit; le développement du capital humain des ISC; la promotion de la coopération mutuelle dans la formation et le partage des connaissances entre les membres de l'ARABOSAI et de l'INTOSAI; la promotion de la recherche, des études et de la traduction de sujets liés à l'élaboration des procédures administratives. La mise en œuvre de ces recommandations améliorerait la capacité des ISC à renforcer l'élaboration des procédures administratives de l'État.

L'Égypte a présidé le thème II, avec la Tunisie comme rapporteur. L'une des principales recommandations suggérait que la Commission des normes d'audit de l'ARABOSAI élabore (1) des normes d'audit basées sur les normes internationales pour veiller à la qualité de l'audit et (2) un manuel de normes d'audit de l'ARABOSAI pour aider les ISC membres à élaborer leur propre manuel dans le contexte de leur environnement respectif. Une autre recommandation était d'étudier l'élaboration d'un système d'équipes de planification stratégique pour promouvoir la coopération bilatérale entre les ISC en échangeant des équipes d'audit et des experts et permettre aux ISC de procéder à des autoévaluations de la qualité des audits.

La Jordanie a présidé le thème III, avec le Qatar comme rapporteur. Quelques-unes des principales recommandations étaient d'élaborer un cadre juridique, y compris des lois ayant trait aux systèmes de technologie de l'information (TI); de développer les compétences en matière de la TI des ISC; d'améliorer la coordination entre l'ISC et l'agence d'État responsable du développement de la TI; de créer des groupes spécialisés

pour appuyer l'ISC lors des vérifications de systèmes de la TI; et d'examiner périodiquement toutes les politiques et les procédures applicables qui sont liées aux vérifications de systèmes de la TI.

### **Élection des nouveaux membres et autres points**

Lors des Affaires générales, l'Assemblée générale a élu un nouveau Comité directeur. Les membres de l'Assemblée ont approuvé à l'unanimité le transfert de la présidence de l'Assemblée générale à l'OCCA du Yémen. La Jordanie, qui a présidé la dernière assemblée de l'ARABOSAI, est premier vice-président et l'Arabie saoudite, qui sera l'hôte de la prochaine assemblée de l'ARABOSAI, est le deuxième vice-président. Les participants ont élu quatre ISC — Bahreïn, l'Iraq, le Liban et le Maroc — au Comité directeur. Ils se sont joints aux membres actuels — le Secrétaire général de l'ARABOSAI (la Tunisie) et les ISC de l'Algérie, des Émirats arabes unis, de l'Égypte et du Koweït. Les ISC de la Syrie et de la Mauritanie ont été élues en tant que membres principaux de la commission d'audit financier et les ISC du Soudan et de la Palestine ont été élues en tant que membres substitués.

Le Comité directeur a examiné le plan financier de l'ARABOSAI pour 2008-2010 qui a été préparé par le Secrétariat général. Après une longue discussion, le Comité directeur a approuvé le plan et l'a présenté à l'Assemblée générale, qui l'a été ratifié. Le Comité a aussi examiné le rapport de la commission de l'audit financier en ce qui a trait aux résultats des audits des états financiers de l'ARABOSAI pour 2006 et a approuvé les comptes définitifs pour 2006. Le Comité directeur a exigé que les ISC membres payent leur part du budget de l'ARABOSAI au premier trimestre de chaque exercice. Il a aussi demandé au Secrétariat général de faire le maximum pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'audit financier.

Le Comité directeur a approuvé les sujets pour la 10<sup>e</sup> Assemblée de l'ARABOSAI et a établi des échéances spécifiques pour les rapporteurs, l'Assemblée générale et les ISC des pays pour l'achèvement des projets de recherche et la remise des mémoires des pays. Le Comité a remercié les ISC du Koweït et d'Oman pour leur rapport sur la participation des ISC membres aux équipes et aux groupes de travail de l'INTOSAI. Le Comité a aussi remercié Osama bin Jafaar Faquih, Président du Bureau général de contrôle de l'Arabie saoudite, pour son rapport sur les activités liées à la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI et Ahmed El Midaoui, Président de la Cour des comptes du Maroc, pour son rapport sur les activités de la Commission de renforcement des capacités (CBC) de l'INTOSAI. Finalement, le Comité a remercié Abdullah Al-Sanafi, Président de l'OCCA de la République du Yémen, pour ses rapports sur la participation aux réunions du Comité de pilotage de la CBC en tant que représentant de l'ARABOSAI et d'autres comités.

Abdulrahmana Al-Ajlan, représentant du Bureau général de contrôle de l'Arabie saoudite, a invité les participants à la 10<sup>e</sup> Assemblée de l'ARABOSAI, qui aura lieu à Riyad, en 2010.

## Autres activités

Tout au long de la conférence, le président de l'OCCA a fait preuve d'une généreuse hospitalité et de cordialité envers les participants. Les chefs des délégations ont rencontré le président du Yémen, Ali Abdullah Saleh. M. Al-Sanafi a été l'hôte d'un déjeuner pour les délégués et les invités au restaurant Al-Diwan, à Sanaa. Les délégués et les invités ont visité Rhlal Kokban, un village de montagne près de Sanaa, et la partie ancienne de Sanaa, dont la Grande Mosquée, le marché d'artisanat et l'ancien palais Ghamdan. Ces visites ont été suivies d'une soirée de divertissements à l'extérieur, comprenant un spectacle de folklore, de danse et de chants yéménites. Le dernier jour de l'Assemblée, M. Al-Sanafi a remis aux délégués représentant les ISC des prix pour commémorer leur participation. Il a aussi décerné des prix pour les meilleurs rapports de recherche et les meilleurs articles publiés dans la *Revue* qui ont été présentés à l'Assemblée.

Pour plus d'information, communiquez avec le Secrétariat général de l'ARABOSAI, aux soins de Faïza Kéfi, Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie :

Fax : ++71 76 78 68

Courriel : [arabosai@gnet.tn](mailto:arabosai@gnet.tn)

## 10<sup>e</sup> Congrès de la SPASAI

Les participants au Congrès de l'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique du Sud (SPASAI) se sont réunis à Port Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, du 10 au 14 septembre 2007. Le thème du Congrès était la collaboration des ISC aux initiatives d'audit régionales. L'ISC de la Papouasie-Nouvelle-Guinée était l'hôte du Congrès. Y ont assisté les délégués de 12 ISC membres de la SPASAI, des parties intéressés de la Banque asiatique de développement, de l'AusAID (Agence d'aide internationale de l'Australie), de la Chine, de l'INTOSAI, du secrétariat du Forum des îles du Pacifique et de Stantons International. Deux nouveaux membres de la SPASAI ont aussi participé au Congrès : l'Australian National Audit Office et la Chambre territoriale des comptes de la Polynésie Française.

Fidèles au thème du Congrès, un grand nombre de présentations étaient axées sur l'Initiative d'audit de la région du Pacifique, dont l'objectif est d'appliquer des normes d'audit élevées dans le secteur public. Cette initiative est menée dans le cadre d'un plan plus vaste pour la région du Pacifique<sup>1</sup> qui comporte quatre volets principaux : la croissance économique, le développement durable, la bonne gouvernance et la sécurité par le régionalisme. L'Initiative, qui fait partie du volet bonne gouvernance, a en particulier amélioré la transparence et la reddition de comptes de même que l'équité et l'efficacité dans la gestion et l'utilisation des ressources. Afin de l'appuyer, les membres de la SPASAI ont formé une Commission de renforcement des institutions régionales qui comprend des représentants des Fidji, des îles Cook, de la Nouvelle-Zélande, des Palaos, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Tuvalu et de Vanuatu.

<sup>1</sup> <http://www.pacificplan.org/tiki-page.php?pageName=The+Pacific+Plan>



Les participants au 10<sup>e</sup> Congrès de la SPASAI qui a eu lieu en Papouasie-Nouvelle-Guinée en septembre 2007.

Plusieurs consultants de Stantons International ont donné des présentations liées à l'Initiative. Neville Smith a constaté que l'application de l'Initiative exigera une compréhension approfondie des défis auxquels les ISC de la région font face, des facteurs sur lesquels elles peuvent exercer un contrôle et une influence, et l'identification des défis qui sont de nature régionale et de ceux qui sont propres à chaque l'ISC. Linda Weeks a parlé des principaux défis que doit relever la collectivité mondiale de la reddition de comptes, c'est-à-dire le roulement élevé de personnel et le manque de personnel. Elle a aussi parlé du modèle global de gestion des ressources humaines et des compétences et des normes de rendement révisées du modèle. Kerry McGovern a fait un compte rendu de ses premières visites de trois ISC membres de la SPASAI, soit les ISC des Fidji, des Palaos et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Sanjesh Naidu du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique a fourni des précisions sur l'Initiative et sur son rôle dans le contexte du Plan pour les régions du Pacifique, dont l'objectif est de renforcer l'intégration et la coopération régionales. Il a donné des exemples concrets d'approches régionales pour réaliser les objectifs du Plan pour la région du Pacifique comme la mise en commun, par les agents des douanes des États membres, des ressources affectées aux vérifications postdédouanement.

Pritom Phookun, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI, a fait part de l'état d'avancement des travaux des groupes d'ISC régionaux sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités, la planification stratégique, le renforcement et le développement des capacités d'audit de la technologie de l'information. Il a notamment parlé des travaux récents d'un pays visant à élaborer un cadre de renforcement des capacités, des méthodes utilisées pour mener l'étude et de l'importance de la coopération avec le personnel d'audit local.

Jim Kirwan, du ministère des Finances de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a donné une présentation intitulée « Auditing for Impact : A Perspective from the Department of Finance ». Il a insisté sur le fait que pour auditer l'impact avec efficacité, les ISC doivent nouer des relations d'affaires avec le gouvernement, tout en veillant à assurer l'indépendance du bureau d'audit. Il a souligné que les constatations de l'auditeur sont insuffisantes à elles seules pour accomplir des changements.

Steve Chapman, Sous-auditeur général de l'Australian National Audit Office, a donné une présentation sur l'évolution de l'audit de performance en Australie. En 2006-2007, le Bureau a soumis 51 rapports d'audit de performance au Parlement. Il a signalé particulièrement les lois clés, les premières expériences d'audit de performance et les leçons apprises jusqu'à présent. Il a fait observer en terminant que les audits de performance complètent les audits d'états financiers et qu'ils sont utiles. Il a tenu à préciser que les employés qui ont l'habitude d'effectuer des audits d'états financiers doivent manifester un engagement et acquérir de nouvelles compétences.

Peter Achterstraat, Auditeur général de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, a passé en revue les faits nouveaux, y compris la couverture d'audit, le budget, la dotation en personnel et les responsabilités du bureau d'audit. Aux fins de comparaison, il a décrit les travaux effectués par d'autres organismes d'enquête dans sa région et leur relation avec le mandat du Bureau, par exemple la Commission indépendante contre la corruption, le Bureau de l'Ombudsman et la Commission de l'intégrité de la police. Le mandat de secrétaire général de la SPASAI de Kevin Brady, Contrôleur et Auditeur général de la Nouvelle-Zélande, a été reconduit à l'unanimité.

Le lieu du 11<sup>e</sup> Congrès de la SPASAI n'avait pas été déterminé à la clôture de la réunion, mais il a été convenu que le Congrès devrait avoir lieu au début de 2008. La date fixée dépendra des progrès de l'Initiative d'audit de la région du Pacifique.

### Activités connexes

Le Bureau d'audit de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a organisé pour les participants un programme complet d'activités culturelles et récréatives dans la région de Port Moresby. Les délégués et les parties intéressées ont été invités à assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture à l'édifice du Parlement national et à prendre part à une visite de groupe d'un monument commémoratif érigé en l'honneur des victimes de la campagne de la Papouasie-Nouvelle-Guinée lors de la Seconde Guerre mondiale, d'un parc national qui surplombe la région de Port Moresby et d'un jardin botanique. Tout au long de la semaine, les participants au Congrès ont pu assister à des spectacles traditionnels de danses et de chansons typiques de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la culture régionale.

Pour des renseignements, communiquer avec le secrétaire, Kevin Brady, Contrôleur et Auditeur général de la Nouvelle-Zélande :

Télécopieur : ++64 4 917 1509

Courriel : [kevin.brady@oag.govt.nz](mailto:kevin.brady@oag.govt.nz)

## NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : [www.idi.no](http://www.idi.no).

### **Atelier de l'IDI et de l'ASOSAI sur l'audit d'états financiers**

En juillet 2007, l'IDI et l'ASOSAI ont parrainé un atelier de trois semaines sur l'audit d'états financiers, assorti d'un module supplémentaire sur la fraude et la corruption, à l'intention des ISC des pays de l'Asie de l'Est et de l'Asie centrale. À l'issue de l'atelier donné en russe au Kirghizistan, les équipes ont élaboré un plan d'audit d'états financiers, qui était conforme aux normes d'audit internationales. Les chargés de cours étaient des formateurs accrédités par l'IDI et des spécialistes du domaine.

### **Élaboration d'un manuel d'assurance de la qualité par l'IDI et l'AFROSAI anglophone**

L'IDI et le groupe régional de l'AFROSAI anglophone ont élaboré un manuel d'assurance de la qualité (AQ) à l'intention des contrôleurs de la qualité des ISC et de la région. Le manuel fournit des orientations pratiques sur la réalisation des contrôles d'assurance de la qualité au niveau de l'ISC et de l'audit, ainsi que sur la mise sur pied d'une fonction d'assurance de la qualité dans les ISC. Une équipe de projet, formée de six spécialistes régionaux, s'est réunie au Botswana en juillet 2007 et au Lesotho en septembre de la même année dans le but d'élaborer le manuel. Les deux réunions préparatoires du projet ont été dirigées par le gestionnaire de programme de l'IDI. En octobre 2007, l'ébauche du manuel sera soumise à l'approbation du Comité technique de l'AFROSAI anglophone. Enfin, le manuel sera lancé dans la région en novembre 2007, à l'occasion de la Mise à jour technique.

### **Atelier de l'IDI et de l'AFROSAI anglophone sur l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités de certaines ISC**

L'IDI et l'AFROSAI anglophone ont tenu un atelier de cinq jours afin d'initier des équipes de six pays, soit les Seychelles, la Zambie, la Namibie, le Libéria, l'Éthiopie et le Malawi, à l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités. L'atelier, qui a réuni 28 participants, a été donné au Ghana en juillet 2007 par une équipe régionale de six facilitateurs qui avaient élaboré le cours en mai 2007 en Afrique du Sud. Selon le protocole d'entente signé par les pays participants, chaque équipe dirigera une évaluation des besoins dans son ISC et préparera un rapport d'ici à novembre 2007. Le processus sera surveillé par l'AFROSAI anglophone. Durant la deuxième phase du programme, les ISC élaboreront des plans stratégiques en s'appuyant sur l'évaluation des besoins.

### **Réunion de planification de l'IDI et de l'OLACEFS en vue du Symposium du réseau de formation**

En juillet, une équipe de six spécialistes de la formation a rencontré des représentants de l'IDI au Venezuela lors d'une réunion de trois jours. Leur but était de planifier le contenu et la logistique du Symposium du réseau de la formation et de s'entendre sur ses produits et résultats. Le Symposium, qui aura lieu au Panama en octobre 2007, aura comme principal objectif de renforcer et de consolider la gestion des connais-

ces au sein de l'OLACEFS. Une approche systématique de la formation, les initiatives d'apprentissage en ligne dans la région et la gestion des connaissances sont les trois sujets qui seront abordés au Symposium.

### **Nécessité de tenir une réunion visant à évaluer les besoins de renforcement des capacités de l'IDI/ASOSAI**

En août 2007, s'est tenue au Bhoutan et au Népal une réunion de deux semaines visant l'évaluation des besoins de renforcement des capacités. L'objectif était de renforcer les compétences régionales en la matière et de recenser des programmes de coopération potentiels de l'IDI/ASOSAI pour 2008 et les exercices ultérieurs. Les équipes chargées de l'évaluation des besoins étaient composées de spécialistes de la formation agréés et de gestionnaires d'audit de l'ASOSAI.

### **Groupe de discussion de l'IDI et de la CAROSAI et ateliers de maître en planification stratégique**

En août 2007, les dirigeants et les cadres supérieurs de 14 ISC de la CAROSAI ont participé pendant trois jours à un groupe de discussion et à des ateliers de maître sur la planification stratégique, organisés à la Barbade par l'IDI et la CAROSAI. Dans le cadre du groupe de discussion, les dirigeants des ISC et les cadres supérieurs ont formulé une vision et une mission pour le plan stratégique de la CAROSAI et établi les buts et les objectifs du plan. Au cours des ateliers de maître, les ISC ont fait rapport sur leurs engagements antérieurs en matière de gestion des ressources et mis en commun leurs expériences en planification stratégique. En outre, le modèle de planification stratégique de l'IDI et de l'AFROSAI anglophone a été présenté aux participants. Des représentants des organismes donateurs, la Banque interaméricaine de développement et l'Agence canadienne de développement international, étaient présents aux deux réunions.

### **Réunion de conception en vue d'évaluer les besoins de l'IDI et de l'ARABOSAI**

En mars 2007, l'IDI a élaboré un cadre et un certain nombre d'outils en vue d'évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités. En août 2007, une réunion des concepteurs du Programme d'évaluation des besoins de l'ARABOSAI s'est tenue en Norvège dans le but d'adapter les outils à la région de l'ARABOSAI et de préparer les documents didactiques en arabe. L'équipe choisie était composée de deux champions des technologies de l'information et de deux spécialistes de la formation qui avaient réussi d'anciens programmes de l'IDI. À la prochaine étape, les équipes des ISC participantes de l'ARABOSAI apprendront à se servir des outils et à recenser les besoins de l'ARABOSAI.

### **L'IDI et la liaison avec la communauté de l'INTOSAI**

Ces derniers mois, les représentants de l'IDI ont participé aux activités suivantes et en ont fait rapport :

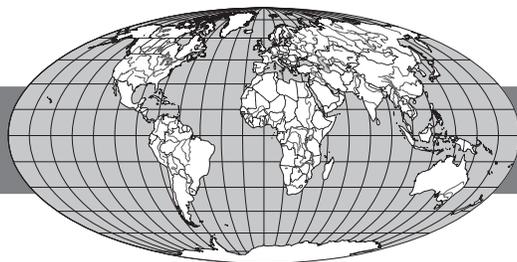
La réunion du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités (Maroc), la réunion du Comité directeur et du Comité régional de formation de l'ASOSAI (Koweït), le Congrès de la SPASAI (en Papouasie-Nouvelle-Guinée) et la réunion annuelle du projet de planification des institutions associées de l'AFROSAI anglophone.

### **Communiquer avec l'IDI**

Si vous voulez discuter des questions exposées dans le présent article de la rubrique Nouvelles de l'IDI, communiquez avec l'IDI :

Courriel : [idi@idi.no](mailto:idi@idi.no)

Site Web : [www.idi.no](http://www.idi.no)



<p><b>Octobre</b></p> <p>1-6      17<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'OLACEFS République dominicaine</p>	<p><b>Novembre</b></p> <p>4      Réunion de la Commission des normes professionnelles Mexico (Mexique)</p> <p>5-10      XIX<sup>e</sup> INCOSAI et 56<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> réunions du Comité directeur de l'INTOSAI Mexico (Mexique)</p>	<p><b>Décembre</b></p>
<p><b>Janvier</b></p>	<p><b>Février</b></p> <p>ÀD      Réunion du Comité directeur de l'ARABOSAI ville de Koweït (Koweït)</p>	<p><b>Mars</b></p>
<p><b>Avril</b></p> <p>9      Réunion du conseil d'administration de l'IDI</p>	<p><b>Mai</b></p>	<p><b>Juin</b></p> <p>2-5      7<sup>e</sup> Congrès de l'EUROSAI Cracovie (Pologne)</p>

*N.D.L.R.* Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.